



HAL
open science

De la Grande Révolte de 206 aux événements de 88 : un siècle d'insurrection thébaine ?

Anne-Emmanuelle Veïsse

► To cite this version:

Anne-Emmanuelle Veïsse. De la Grande Révolte de 206 aux événements de 88 : un siècle d'insurrection thébaine ?. Ralph Birk; Laurent Coulon. The Thebaid in Times of crisis. Revolt and Response in Ptolemaic Egypt, De Gruyter, pp.285-316, 2025, Chronoi, 9783111608051. 10.1515/9783111608051 . hal-04885651

HAL Id: hal-04885651

<https://hal.science/hal-04885651v1>

Submitted on 15 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Anne-Emmanuelle Veïsse

De la « Grande Révolte de la Thébaïde » aux événements de 88 : un siècle d'insurrection thébaine ?

Entre la fin du III^e siècle et le début du I^{er} siècle av. n.è, la région correspondant à la Haute-Égypte, que les Grecs nommaient Thébaïde, a connu plusieurs périodes de troubles. Le plus célèbre et le plus sérieux de ces épisodes fut la « Grande Révolte » des années 206–186, au cours de laquelle un ou deux meneurs – selon que l'on considère Haronnophris et Chaonnophris comme identiques ou distincts – se donnèrent le titre de pharaon et entreprirent de construire un nouvel État en se référant à un passé idéal, pré-ptolémaïque¹. Presque exactement un siècle après l'écrasement de cette révolte par les forces lagides, des troubles naquirent à nouveau en Thébaïde en 88, à l'époque de la lutte pour le pouvoir entre les deux frères Ptolémée IX Sôter II et Ptolémée X Alexandre I². Dans l'historiographie, ces événements n'ont pas suscité un intérêt débordant, sans doute pour deux raisons principales : d'une part, ils appartiennent à une période mal aimée de l'histoire de l'Égypte, coincée entre l'exubérance baroque du règne de Ptolémée VIII et le passage du pays dans l'orbite romaine ; d'autre part, ils ne sont connus qu'au travers de sources disparates et d'interprétation plutôt difficile. Il a ainsi été généralement admis, comme allant de soi, que les Thébains se révoltèrent une nouvelle fois contre la domination ptolémaïque, comme ils l'avaient fait cent ans plus tôt au temps d'Haronnophris. L'objet de cet article est de proposer une interprétation différente, selon laquelle il n'existe que peu de continuité, voire aucune, entre la Grande Révolte et les événements de 88. Il s'agira en somme de présenter différents arguments en faveur de la brève, mais lumineuse interprétation des faits déjà livrée par D. Agut et J.-C. Moreno-García : « La révolte de 88–85 ne visait pas à rétablir un pouvoir pharaonique, aussi fantasmatique soit-il. Un siècle après la reprise en main de la Thébaïde par Ptolémée VI, les insurgés thébains du premier

1 Pour un dernier bilan concernant la « Grande Révolte », voir Veïsse 2022a.

2 Sur les événements de 88, voir notamment Collart 1922 ; Préaux 1936, p. 548–550 ; Samuel 1965 ; Vant'Dack *et al.* 1989, p. 146–149 ; Huss 2001, p. 664–667 ; Veïsse 2004, p. 64–73, 225–226, 237–239 (analyses révisées dans cet article) ; Vandorpe, Waebens 2009, p. 49–50 et p. 95–97 ; Ritner 2011.

Note: Cet article a bénéficié de la lecture attentive de Michel Chauveau et de ses séminaires tenus à l'École Pratique des Hautes Études autour de la « Guerre des Sceptres » en 2019 : je l'en remercie vivement, toutes les erreurs restant de mon fait.

siècle av. J.-C. inscrivait désormais leur action dans un conflit dynastique interne au pouvoir lagide (...); (ils) ne se réclamaient plus, comme leurs devanciers de la grande révolte un siècle plus tôt, d'un pharaon thébain, mais prenaient parti au sein d'un conflit dynastique entre prétendants macédoniens »³.

1 État des sources

Les sources qui se rapportent directement aux troubles de l'année 88 sont à la fois bien connues et assez peu nombreuses. Elles relèvent de deux catégories bien différentes : d'un côté, les historiens peuvent s'appuyer sur un ensemble documentaire contemporain des événements, que l'on désignera ici comme « dossier pathyrite » ; de l'autre, sur un témoignage littéraire du II^e siècle de notre ère, celui de l'auteur grec Pausanias.

1.1 Le dossier pathyrite

Peu de choses sont connues de l'histoire de la petite ville de Pathyris, située à une trentaine de km au sud de Thèbes, avant le règne de Ptolémée VI. Au début de la Grande Révolte, l'autorité du pharaon « rebelle » (du point de vue du pouvoir lagide) Haronnophris y avait été reconnue : deux papyrus furent rédigés selon le comput de ses années régnales en 204⁴. Après la fin de cette révolte, Pathyris devint partie intégrante du dispositif de renforcement du contrôle ptolémaïque en Haute-Égypte. Entre 165 et 161, un camp militaire (*ochurôma*), subordonné au camp principal (*hupaithron*) implanté dans la ville voisine de Crocodilopolis, y fut établi et de nombreux Égyptiens recrutés en tant que *misthophoroi*, soldats recevant une solde, cette vitalité nouvelle se traduisant par un accroissement spectaculaire de la documentation papyrologique conservée⁵.

Au cours de l'année 88, cinq lettres grecques furent adressées à divers destinataires pathyrites par un certain Platon, que l'on s'accorde à identifier comme

3 Agut, Moreno-García 2016, p. 725. Cette hypothèse avait déjà été envisagée par B. McGing (1997, p. 297–298 : « Events in the Thebaid around the year 88, however, do seem to constitute a revolt rather than just another outbreak of civil war – although there may be room for doubt about this » (...)) « we might surmise in the Thebaid a mixture of local rivalry, different dynastic loyalties and straightforward revolt against the whole Ptolemaic administration »).

4 Voir Chaufray, Wegner 2016 : P. BM EA 10486 et P. Ryl. Dem. 32, respectivement datés de l'an 1 et de l'an 2 d'Haronnophris (27 septembre 204 ; entre le 12 novembre et le 11 décembre 204).

5 Pestman 1965 ; Vandorpe 2008 et 2014 ; Vandorpe, Waebens 2009.

stratège de Thébaïde⁶. Les deux premières (*SB III 6300* et *P. Bour. 10*) ont été écrites par Platon le 28 mars 88 et datées selon le comput régnal de Ptolémée X (an 26, 16 Phamenoth). L'une a été adressée aux habitants de Pathyris, l'autre à un dénommé Nechthyris, exerçant des fonctions de commandement. Dans les deux cas, Platon informe ses correspondants qu'il vient de quitter Latopolis/Esna pour Pathyris, afin de parer à une situation critique dans la ville et/ou dans ses environs. Il intime en outre aux habitants de Pathyris d'assister Nechthyris jusqu'à ce que lui-même arrive sur les lieux. Il informe par ailleurs Nechthyris de l'envoi de ce courrier et lui enjoint de garder la place et les environs, tout en le mettant en garde contre ceux qui pourraient lui désobéir et s'engager dans une nouvelle sédition (*stasis*) :

SB III 6300

Platon aux habitants de Pathyris ([τοις ἐν] Παθύρει [κ]ατοικ[οῦσι]), salut et bonne santé. Étant partis en toute hâte ([ἐξωρμη]κότες) de Latopolis pour parer à la situation présente, conformément aux intérêts de l'État ([κα]τὰ τὸ συμφέρον) τοῖς πράγμασι), nous avons jugé bon de vous le faire savoir, et de vous exhorter à garder vous-mêmes votre sang-froid (πα-ρακαλέσαι εὐψυχο[τ]έρους ὑπάρχοντας ἐφ' ἑαυτῶν εἶνα[ι]) et à assister Nechthyris qui a été placé à votre tête (καὶ συνγίνεσθαι Νεχθύρει τῶι ἐφ' ὑμῶν τεταγμένῳ) jusqu'à ce que nous soyons arrivés, aussi vite que possible (ὅτι τάχο[ς]), sur les lieux. [An 26], 16 [Pha]menoth.
Verso : Aux habitants de Pathyris.

P. Bour. 10

Platon à Nechthyris, salut. Nous sommes partis en toute hâte (ἐξωρμη]κα[μεν]) de Latopolis pour parer à la situation présente, conformément aux intérêts de l'État, et nous avons écrit aux habitants de t'assister. Tu feras bien de surveiller le lieu et d'être vigilant (καλῶς ποιή-σεις συντηρῶν τὸν τόπον καὶ προιστάμενος). Et quant à ceux qui s'aviseraient de ne pas t'obéir en s'engageant (?) dans une nouvelle (?)⁷ sédition, de les mettre en sûreté ([το]ῦς

6 TM Arch 484 « Platon-correspondance » = Vandorpe, Waebens 2009, § 34a, p. 95–97. Voir Collart 1922 ; Van't Dack 1949 ; Mooren 1975, n°059 ; Mooren, Van't Dack 1981 ; Thomas 1975, p. 117–118 ; McGing, 1997, p. 298. Pour B. Laudenbach en revanche (Laudenbach 2024, p. 151–152), il est plus vraisemblable que l'auteur des lettres soit Platon le Jeune, sur lequel voir *infra*. Le stratège Platon (TM Per 12487) était probablement un descendant du Platon membre d'une grande famille alexandrine au II^e siècle : voir Coulon 2001, p. 99. Il est difficile de savoir si c'est lui, ou bien son fils (voir *infra*), qui se trouve mentionné dans le P. Heidelberg D 665 récemment publié par J. F. Quack (Quack 2022) et je remercie sincèrement Ralph Birk pour ses remarques à propos de ce document. Venue au jour via le marché des antiquités, « the Platon correspondence is not a private correspondence and was most probably kept in the archive of Pathyris' fortress or in another official archive of the town » (Vandorpe, Waebens 2009, p. 96). Faut-il rattacher à cette correspondance la mobilisation (πα[ρά]γ] γελμα) des soldats « qui sont avec Platon, parent et stratège », évoquée dans la quittance d'origine thébaine O. Wilck. 1535 ? (voir O. Krüger, *P. Ross. Georg. II 10*, p. 27–32). En l'absence d'une datation précise, il reste impossible de saisir le contexte dans lequel s'inscrit la mobilisation.

7 [δε]λυτέρα στάσει ou [όξ]λυτέρα στάσει : Laudenbach 2023.

δ' ἐπιχει[ροῦ]γτας μὴ [ὑπ]ακούειν σου [. .]υτέραι στάσει [. .]ομένους [ἀσ]φαλισάμενος), jusqu'à ce que nous ayons accouru, aussi vite que possible, auprès de toi (ὄτι τάχος [ἐπι]βαλεῖν πρὸς σέ). Porte-toi bien. An 26, 16 Phamenoth.

Verso : À l'épistate (?) du Pathyrite⁸ Nechthyris.

Une autre lettre fut écrite à Nechthyris deux jours plus tard seulement, le 30 mars (*P. Bour.* 11), alors que Platon se trouvait vraisemblablement déjà en route vers Pathyris. Bien que son état très fragmentaire ne permette pas une traduction suivie, elle concerne à l'évidence des mesures d'approvisionnement :

P. Bour. 11

... Veille à ce que chacun de ceux qui sont auprès de toi (φρόντισον ὡς ἔκκα]στος τῶν παρὰ [σο]ῖ⁹) ... une artabe de farine de blé à disposition (πυροῦ ἀρτάβην μ[ί]αν ἐν ἐτοιμῳ) ... le pain (ὁ ἄρτος) ... l'orge (κριθή) ... [An 2]6, 18 Phamenoth.

Verso : À Nechthyris.

Une quatrième lettre (*P. Bad.* II 16) éte adressée aux « prêtres » ainsi qu'aux autres gens à Pathyris. Ni le nom de l'expéditeur ni la date n'ont été conservées, mais, dans la mesure où le contenu est tout à fait similaire aux deux premières lettres écrites par Platon, il est vraisemblable qu'elle date de la même époque, et que le « seigneur roi » (*kyrios basileus*) dont il y est question est toujours Ptolémée X Alexandre. Platon engage dans tous les cas ses correspondants à redoubler d'efforts afin d'assurer la sécurité de la place :

P. Bad. II 16¹⁰

... [j'approuve ?] ce que vous avez décidé ([τὰ] ὑφ' ὑμῶν χειροτονημένῳ). Vous ferez bien d'assister <Nechthyris qui a été placé à votre tête > (καλῶς ποιήσετε συνγεινόμενοι <Nechθύρει τῷ ἐφ' ὑμῶν τεταγμένῳ >) afin que la place reste sûre pour le seigneur roi (εἰς <τὸ> τὸν τόπον ἐν ἀσφαλείᾳ ὑπαρχόντα συντηρῆ<σαι> τοῦτον τῷ κυρίῳ βασιλεῖ). Car en agissant ainsi, et en maintenant avec soin votre loyauté vis-à-vis des affaires de l'État (τὴν πρὸς τὰ πράγμα[τα εὐ]λοῖαν δ[ι]ατηροῦντες) ... vous recevrez une gratitude appropriée (?) de

⁸ ἐπιφ(τάτη? τοῦ) Παθυ(ρίτου) Νεχθύρει : Laudenbach 2023 et Laudenbach 2024 (prev. ed. ἀπό-ξ(ος) Νεχθύρει). Je remercie vivement Benoît Laudenbach pour m'avoir communiqué sa nouvelle lecture, ainsi que pour ses autres remarques concernant cet article. Pour les fonctions exercées par Nechthyris, voir Laudenbach 2024, p. 145–151.

⁹ Selon la nouvelle lecture de B. Laudenbach, à paraître.

¹⁰ Les premières lignes conservées de ce papyrus posent d'ardus problèmes de grammaire et de compréhension. Nous avons ici repris les corrections d'U. Wilcken (1924, p. 304), qui permettent de donner un sens satisfaisant à l'ensemble mais n'ont pas été introduites dans la *DDBDP*, sans doute en raison des remarques de F. Bilabel, *BL* II 173–174 (lequel ne propose cependant pas d'alternative) : restitution du groupe oublié <Nechθύρει τῷ ἐφ' ὑμῶν τεταγμένῳ> ; correction de εἰς τῶτον τόπον en εἰς <τὸ> τὸν τόπον ; correction de συντηρηθῆναι en συντηρῆσαι, le τοῦτον qui suit se rapportant à Nechthyris. Manifestement, plusieurs constructions grammaticales se sont télescopées, ce qui peut refléter l'urgence dans laquelle la lettre a été écrite.

la part de ceux qui sont au-dessus (de nous) (παρά τῶν [ἐ]πάνω [χάριτος πρεπ]ρύσης ἐπι [τεύξεσθε]).

Verso : Aux prêtres¹¹ et aux autres (gens) à Pathyris (τοῖς ἐν Παθῦρει [ἱερεῦσι] καὶ τοῖς ἄλλοις).

La cinquième lettre enfin (*P. Bour.* 12) 12 a été écrite le 1^{er} novembre 88 et datée cette fois selon les années régnales de Ptolémée IX (an 30, 19 Phaophi). Platon, qui a désormais changé de camp, informe les « prêtres et les habitants de Pathyris » que Ptolémée IX est arrivé à Memphis et qu'il a désigné Hiérax pour subjuguier la Thébaïde « avec de très grandes forces » :

***P. Bour.* 12**

Platon, aux prêtres et aux autres habitants de Pathyris (τοῖς ἐν Παθῦρει ἱερεῦσι καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς κατοικοῦσι), salut. Notre frère Philoxénos nous a écrit, dans une lettre que nous a apportée Orsès, que le très grand roi Dieu Sôter (τὸν μέγιστον Θεὸν Σωτήρα βασιλέα) est arrivé à Memphis, et que Hiérax a été chargé de soumettre la Thébaïde avec de très grandes forces (Ἰέρακα δὲ προκεχειρίσθαι μετὰ δυνάμειον μυρίων ἐπὶ καταστολήν τῆς Θηβαίδος). Nous avons jugé bon de vous en informer afin que, sachant cela, vous gardiez bon courage (εὐθαρσεῖς ὑπάρχητε). An 30, le 19 Phaophi.

Verso : Aux prêtres et aux autres (gens) à Pathyris.

Nous ignorons à quand remonte le changement d'allégeance de Platon¹², mais la manière dont ce dernier désigne Ptolémée IX dans sa dernière lettre nous semble bien en tout cas refléter son insécurité personnelle : lui qui qualifiait Ptolémée X (pensons-nous) de « seigneur roi » (τῶι κυρίωι βασιλεῖ) dans le *P. Bad.* II 16 présente désormais le nouveau détenteur du trône comme « le très grand roi Dieu

¹¹ Le premier éditeur du papyrus, F. Bilabel (*P. Bad.* II, p. 24), avait estimé que la lettre était adressée à des prêtres thébains loyaux réfugiés dans la ville de Pathyris. Cependant, le texte ne donne aucun indice allant en ce sens, et le reste de la documentation indique que la situation à Thèbes était normale au moins jusqu'à juin 88 (voir *infra*). À vrai dire, le terme même [ἱερεῦσι] est réduit à un iota, mais la restitution est assurée par le prescrit du papyrus.

¹² Le Nechthyris commandant de place à Pathyris (voire de tout le nome pathyrite, cf. note 8 *supra*), TM Per 10672, doit-il être identifié au Nechthyris, fils de Psenmonthes (TM Per 57245) qui apparaît dans le *P. Conflict* 5 = TM 160, à l'époque du conflit syro-judéo-égyptien de 103–101 (voir Van't Dack *et al.* 1989, p. 66) et/ou au Nechthyris mentionné dans le ZĀS 42 (1905), p. 52–53 (P. Heidelberg Dem. 750a = TM 224 ; TM Per 16132) ? Ce dernier document est une lettre fragmentaire probablement trouvée à Pathyris et adressée au « premier *mr mš'* d'Égypte » et « au /au fils du ? *mr mš'* Nechthyris » à une date correspondant au 7 juillet 88 selon U. Kaplony-Heckel : [an 2?], 27 Pauni (voir Van't Dack *et al.* 1989, p. 145 ; *DBL*, 2005, p. 735 ; Vandorpe, Waebens 2009, p. 97). L'incertitude concernant la décennie régnales rend cependant son interprétation délicate. Dans tous les cas, si le basculement en faveur de Ptolémée IX avait eu lieu avant l'été à Pathyris, il est difficile de comprendre comment les documents pathyrites ont pu continuer à être datés selon les années de règne de Ptolémée X en août et jusqu'au début de septembre (*Forschungen und Berichte* 10 (1968), p. 145, n° 9 = TM 389 ; *P. Amh.* II 51 : voir tableau *infra*).

Sôter » (τὸν μέγιστον Θεὸν Σωτῆρα βασιλέα), en une surenchère de loyauté¹³. On notera aussi que Platon n'a été informé du retour du roi qu'indirectement, par son « frère » Philoxénos, et qu'il n'est pas chargé des opérations ni même associé à elles¹⁴. Son fils, « Platon le jeune », a pourtant réussi à poursuivre sa carrière sous Ptolémée IX, au moins jusqu'en septembre 87¹⁵ : faut-il en déduire que Platon père a échappé à la disgrâce ?

Ce Platon le jeune a aussi adressé aux *presbuteroi* de Pathyris une lettre datée selon le règne du nouveau roi le 27 novembre 88 (*P. Ross. Georg.* II 10 : an 30, 15 Hathyr). À en juger par le contenu de cette dernière, qui concerne une affaire d'importance mineure, la situation semble avoir été calme à cette date dans la ville, de même que dans le nome (ou le district) Eileithiaspolite, situé plus au sud¹⁶. Une toute autre impression se dégage pourtant des dernières pièces composant le « dossier pathyrite ». Le *P. Ross. Georg.* II 10 est en effet l'un des tout derniers papyrus à avoir été trouvés à Pathyris ; après lui, la documentation, si riche depuis l'établissement de la garnison dans les années 160, s'interrompt quasi-totalement¹⁷. Au cours des années qui suivirent, le nome pathyrite disparut même en tant qu'entité administrative et le territoire correspondant fut intégré dans le nouveau nome hermonthite¹⁸. Des blocs provenant du temple de Sobek à Crocodilopolis, la ville abritant la garnison-mère de celle de Pathyris, furent également réutilisés pour construire les fondations du lac sacré de Tôd¹⁹. La quasi-disparition de la documentation papyrologique à Pathyris et le démantèlement du temple de Crocodilopolis forment donc un tout cohérent, indiquant que les deux villes se vidèrent de l'essentiel de leurs habitants après 88²⁰.

¹³ Peut-être faut-il d'ailleurs comprendre μέγιστος plutôt comme un superlatif relatif de supériorité : « le plus grand roi », Ptolémée X étant le moins grand.

¹⁴ Voir Collart 1922, p. 281.

¹⁵ Sur ce personnage (TM Per 81167), né d'un mariage contracté par le stratège Platon avec une Égyptienne, voir Coulon 2001 ; Birk 2020, p. 445–447 ; Birk 2023, p. 120–128. Platon le jeune supervisait encore le paiement des taxes dues par les temples d'Eileithyaspolis/Elkab le 8 septembre 87, un an donc après la restauration de Ptolémée IX : *BGU XIV 2378* (an 30, 30 Mésorè, cf. *BL XI 32*).

¹⁶ L'affaire concerne la restitution d'une ânesse et de son petit, illégalement saisis par l'épistate de l'Eileithiaspolite et amenés à Pathyris : voir Vandorpe, Waebens 2009, p. 96.

¹⁷ Pestman 1965, p. 51 ; Vandorpe 1995, p. 235 ; Vandorpe, Waebens 2009, p. 50. Seuls un à deux papyrus de provenance pathyrite pourraient dater du règne de Ptolémée XII : le *P. Cairo II 30768* + *P. Cairo II 30771* = TM 460 et possiblement le *P. Cairo II 30670* = TM 402.

¹⁸ Calderini 1973–1977 (vol. II), p. 177 et 1983–1986 (vol. IV), p. 17–18. Voir Devauchelle, Grenier 1982, p. 165 ; Vandorpe, Waebens 2009, p. 50 ; Eller 2022, p. 92–96.

¹⁹ Voir Devauchelle, Grenier 1982.

²⁰ Cf. Devauchelle, Grenier 1982, p. 162, n. 1 : « Il n'est pas besoin d'insister sur le rôle administratif et, surtout, économique que le temple a dans sa ville pour se rendre compte que la disparition matérielle de celui-là est la preuve la plus évidente du déclin de celle-ci ». Pour les deux

1.2 Pausanias

L'autre source majeure sur les événements de Haute-Égypte/Thébaïde est Pausanias, dont la *Description de la Grèce* a été composée au II^e siècle de notre ère. Parmi les réflexions que lui ont inspiré les statues des rois lagides élevées devant l'Odéon à Athènes, il dit quelques mots de la fuite de Ptolémée X et la restauration de Ptolémée IX sur le trône d'Égypte en 88 :

Cléopâtre (III) subit le châtement de l'exil qu'elle avait imposé à Ptolémée (IX), elle fut tuée (ἀποθανοῦσαν) par Alexandre qu'elle avait elle-même fait roi d'Égypte. Mais, l'acte ayant été découvert, et Alexandre s'étant enfui par peur des Alexandrins²¹ (καὶ Ἀλεξάνδρου φόβῳ τῶν πολιτῶν φεύγοντος), Ptolémée revint et tint l'Égypte pour la seconde fois. Il fit la guerre aux Thébains révoltés (Θηβαίους ἐπολέμησεν ἀποστᾶσι) et, les ayant soumis la troisième année après la défection (ἔτει τρίτῳ μετὰ τὴν ἀπόστασιν), il les châtia au point de ne leur laisser aucun vestige de leur prospérité de jadis (ἐκάκωσεν, ὡς μηδὲ ὑπόμνημα λειφθῆναι Θηβαίους τῆς ποτε εὐδαιμονίας), prospérité telle pourtant que cette ville dépassa en richesse les Grecs les plus riches, le sanctuaire de Delphes, et les Orchoméniens. Ptolémée subit peu de temps après le destin qui convenait, mais les Athéniens qui avaient reçu de lui tant de bienfaits, qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, lui consacrèrent une statue en bronze, ainsi qu'à Bérénice, le seul enfant légitime qu'il eut. (*Périégèse*, I, 9, 3)²²

La manière dont Pausanias présente ici les conditions du retour de Ptolémée IX en Égypte incite immédiatement à considérer ce passage avec prudence. D'une part, le fait que Ptolémée X ait assassiné sa mère Cléopâtre III (avec laquelle il régnait en association depuis 107) reste à prouver. Les papyrus et les monnaies permettent de placer la disparition de la reine en septembre 101²³ : elle était alors âgée et aurait somme toute très bien pu mourir de mort naturelle²⁴, d'autant

auteurs, il est possible que le temple de Pathyris ait subi le même sort que celui de Crocodilopolis (p. 160 et 168).

21 Pausanias dit « *politai* » : veut-il parler des habitants d'Alexandrie en général ou des citoyens de manière spécifique ? Nous avons préféré rendre le terme par « Alexandrins ».

22 Trad. adaptée de J. Pouilloux (CUF).

23 La première attestation d'un protocole mentionnant Ptolémée X et son épouse Cléopâtre Bérénice III est le *P. Adler. Gr. 12*, datant du 26 octobre 101. Le document étant d'origine pathyrite, il faut néanmoins prendre en compte les délais de communication depuis Alexandrie. D'après le témoignage des monnaies, la reine était probablement déjà morte au 16 septembre 101 : Mørkholm 1975, p. 12–13.

24 Voir Cuénod 2021, p. 201–202. Ptolémée IX étant vraisemblablement né aux environs de 142 (voir Bennett 2013, « Ptolemy IX », n. 5), Cléopâtre III approchait de la soixantaine. On pourra objecter que l'assassinat de la reine par son fils est également rapporté par Athénée (XII 73) et par Justin (XXXIX, 4) mais l'argument ne nous semble pas déterminant : comme l'a écrit A. E. Samuel (Samuel 1965, p. 381), « (it) might have been contemporary propaganda, or could even have later crept into the account ». L'assassinat de Cléopâtre Bérénice III par Ptolémée XI en 80 pour-

qu'elle venait de mener une campagne éprouvante en Syrie²⁵. D'autre part et surtout, il est encore moins vraisemblable que ce meurtre ait pu être l'élément déclencheur d'un soulèvement des Alexandrins contre le roi treize ans plus tard²⁶. De fait, Porphyre de Tyr livre une version des faits différente, sur laquelle nous reviendrons ci-après²⁷.

Une autre difficulté concerne les indications chronologiques données par Pausanias à propos cette fois de la guerre que Ptolémée IX, une fois de retour en Égypte, eut à mener « contre les Thébains révoltés ». Ces dernières ne sont pas, en effet, faciles à articuler, ni avec les lettres de Platon, ni avec le reste de la documentation thébaine. Selon Pausanias, la révolte a duré plus de deux ans, s'éteignant « la troisième année après la défection » (ἔτει τρίτῳ μετὰ τὴν ἀπόστασιν). Dans les lettres écrites par Platon en mars 88 (*SB* III 6300, *P. Bour.* 10, *P. Bour.* 11 et vraisemblablement aussi *P. Bad.* II 16), il n'était pas encore question d'un soulèvement général en Haute-Égypte ; de fait, au vu de l'empressement que Platon manifeste à venir de Latopolis à Pathyris²⁸, il est probable qu'il se serait déplacé plus tôt dans le cas contraire²⁹. La Thébaïde était bien en révolte en revanche au 1^{er} novembre 88, quand Hiérax fut chargé de soumettre la région avec une grande armée (*P. Bour.* 12). À Thèbes même, la situation semble avoir été normale au moins jusqu'au 5 juin 88, quand un dernier reçu bancaire a été daté selon le règne de Ptolémée X (*O. Bodl.* I 199) . Il semble donc que le soulèvement toucha la ville au début de l'automne 88, mais la date à laquelle il fut écrasé est plus difficile à établir.

rait avoir contribué à donner du crédit à la thèse d'un assassinat préalable de Cléopâtre III par Ptolémée X.

25 La présence de Cléopâtre III en Syrie lors du conflit syro-judéo-égyptien est rapportée par Flavius Josèphe, *Antiquités Juives* XIII 348–355, et confirmée par la statue du général Petimouthes (Van't Dack *et al.* 1989, p. 88–108).

26 Cf. Van't Dack *et al.* 1989, p. 140.

27 L'ouvrage dans lequel Porphyre traitait des monarchies hellénistiques est connu par la *Chronique* d'Eusèbe, dont on possède des fragments grecs (*Eusebi Chroniconum liber prior*, éd. A. Schoene, Berlin, 1875 : <https://archive.org/details/EusebiusChroniconEd.SchoenePetermann/mode/2up>, consulté le 30 août 2024) et une version arménienne complète (traduction latine de H. Petermann dans l'éd. Schoene ; traduction allemande de J. Karst reprise par F. Jacoby, *FGRHist.* II B 260 F2 8–9 ; traduction française de A. Ouzounian, Les Belles Lettres, 2020). Voir Van't Dack *et al.* 1989, p. 138–143.

28 Cf. [ἐξωρημ]κότες / ἐξωρημ[α]κ[α] [ἐ]κ Λάτων πόλ[εως] : « nous sommes partis en toute hâte (litt. nous nous sommes élancés) de Latopolis » ; μέχρι τοῦ [καὶ ἡμᾶ]ς ὅτι τάχος παρεῖναι τοῖς τόπο[ις] / [μέ]χρι τοῦ καὶ [ἡμᾶ]ς ὅτι τάχος [ἐπι]βαλεῖν πρὸς σέ : « jusqu'à ce que nous soyons arrivés, aussi vite que possible sur les lieux » / « jusqu'à ce que nous ayons accouru, aussi vite que possible, auprès de toi ».

29 En ce sens Collart 1922, p. 278 ; McGing 1997, p. 298.

Si l'on suit Pausanias, ce soulèvement aurait duré au moins jusqu'à la fin de l'année 86 ou le début de l'année 85 (deux années pleines + un nombre de mois indéterminé). Deux éléments amènent cependant à s'interroger sur la validité de cette information. Sont à considérer en premier lieu deux proscynèmes gravés sur les murs du temple d'Amon à Louxor, datés d'un « an 30 » que Jean Bingen a réattribué au règne de Ptolémée IX, sur des critères paléographiques³⁰ : ces inscriptions témoigneraient donc d'une restauration de l'autorité du roi dans la ville au plus tard à l'été 87, le premier datant en ce cas d'une période comprise entre le 11 juin et le 10 juillet (*SB XVIII 13678* : [...] Pauni de l'an 30), le second du 26 juillet 87 (*SB XVIII 13675* : 16 Epeiph de l'an 30)³¹. L'autre élément à verser au dossier est la possible célébration d'une fête-*sed* pour Ptolémée IX après son rétablissement en Égypte, antique cérémonie par laquelle la puissance royale conférée par le rite d'intronisation se trouvait renouvelée au terme d'une période de trente ans. Pourraient en effet être interprétées en ce sens certaines des nouvelles formulations du protocole du pharaon³², un passage du texte historique du temple d'Edfou³³ et une stèle démotique du Sérapeum datée du 24 mars 86 (12 Phamenoth de l'an 31)³⁴. Si l'on admet la réalité de cette célébration³⁵, on supposera aussi qu'elle fut motivée par le fait que la restauration définitive du roi sur son trône eut lieu la trentième année de son règne, débuté en 116 : coïncidence heureuse avec la durée séparant (en théorie du moins) le couronnement pharaonique et la tenue d'une fête-*sed*³⁶. Mais cette cérémonie implique aussi, à notre sens, que la paix ait été précédemment rétablie sur

³⁰ Bingen 1986, p. 332. Cf. Cowey 2000, p. 244.

³¹ Le *BGU XVIII.1 2747* (86) peut être écarté du débat : voir Armoni 2001. Si le reçu *O. Theb. Gr.* 30 date bien lui aussi du règne de Ptolémée IX, la restauration de l'autorité du roi à Thèbes serait même antérieure au mois de mars 87 (an 30 ?, 1 Phamenoth).

³² Voir Traunecker 2013, p. 180–182 : « qui renouvelle (*wḥm*) les apparitions » (nom d'Horus ; précédemment « saint d'apparitions ») ; « Seigneur des très nombreuses fêtes-*sed* comme Ptah-Tatenen (nom d'Horus d'or ; précédemment « seigneur des fêtes-*sed* de Ptah-Tatenen »).

³³ *Edfou VII*, 9, 8 : « Puis il (Ptolémée X) s'enfuit vers le pays d'Opône et son frère aîné prit possession de l'Égypte et apparut de nouveau comme roi » (trad. De Wit 1961, p. 294) ; « Il s'enfuit vers Pount, et son frère aîné prit possession de l'Égypte et fut couronné à nouveau comme roi » (trad. Cauville, Devauchelle 1984, p. 52). Voir également Traunecker 1979, p. 429–430.

³⁴ Brugsch 1886, p. 32–33 (n° 50b) (TM 99568) : « Im Jahre 31 des Königs Ptolemäus, welcher den Beinamen führt : der 'Sieger, welcher zum zweitenmale die königliche Herrschaft und das Diadem der Isis und des Osiris übernahm im Jahre 11 des lebenden Apis (...) ».

³⁵ Ainsi Bergman 1968, p. 110 ; Van't Dack et al. 1989, p. 150 ; Hölbl 2001, p. 212 ; Thompson 2012, p. 116 ; Habachy 2023, p. 231 et p. 234.

³⁶ Cf. Bergman 1968, p. 114, n. 3.

l'ensemble du territoire égyptien³⁷ et donc, à nouveau, que la révolte thébaine ait été terminée avant les deux ans et quelques évoqués par Pausanias³⁸. Selon l'éclairante hypothèse de M. Chauveau³⁹, Pausanias pourrait bien avoir été trompé par le fait que la révolte commença dans la 27^e année du règne de Ptolémée X (débutant officiellement le 14 septembre 88, alors que le roi était déjà en exil, voir *infra*) et se termina la 30^e année de Ptolémée IX (14 septembre 88 – 13 septembre 87), c'est-à-dire dans la « troisième année », mais d'un règne différent⁴⁰. On ignore tout des sources auxquelles Pausanias, bien éloigné dans le temps et dans l'espace des événements qu'il rapporte, a puisé pour son récit. Sa confusion s'expliquerait d'autant mieux si, comme le fait n'est pas invraisemblable, il a utilisé des données similaires à celles utilisées par Porphyre / Eusèbe, dans lesquelles les faits marquants de l'histoire ptolémaïque étaient consignés en fonction des années de règne des souverains⁴¹.

Un troisième problème enfin concerne l'importance de la répression à laquelle a été soumise la ville de Thèbes. Pour Pausanias, « aucun vestige de la prospérité de jadis » n'aurait été laissé à ses habitants par Ptolémée IX. Comme l'ont relevé plusieurs auteurs, cette affirmation doit cependant être nuancée⁴². Tout d'abord, des travaux furent menés au nom de Ptolémée IX après sa restauration sur le trône d'Égypte, aussi bien à Medinet Habou qu'à Karnak même⁴³, et d'autres furent par la suite effectués sous Ptolémée XII⁴⁴. D'autre part, quoique la documentation papyrologique thébaine diminue effectivement de manière significative après 88⁴⁵, le décret passé par les prêtres d'Amon en l'honneur du stratège Kallimachos vers 39

37 Nous révisons donc sur ce point notre opinion de 2004.

38 On pourrait objecter que le couronnement de Ptolémée V à Memphis en 196 a également eu lieu à une période de révolte. Cependant, le contexte était tout à fait différent et le couronnement nécessité par le fait que le jeune roi venait d'accéder à la majorité.

39 Nous remercions sincèrement Michel Chauveau, qui nous a autorisé à présenter ici cette hypothèse inédite.

40 Dans cette hypothèse, le soulèvement de grande ampleur destiné à être réprimé par Hiérax aurait donc débuté entre le 14 septembre (début de la 27^e année de règne théorique de Ptolémée X) et le 1^{er} novembre 88 (date du *P. Bour.* 12).

41 Le passage dans lequel Porphyre, cité par Eusèbe, décompte les années régnales de Ptolémée IX et Ptolémée X montre à quel point l'imbrication complexe des computs des deux souverains était susceptible de créer de la confusion chez des observateurs extérieurs : voir Porphyre / Eusèbe, éd. Schoene, p. 166 pour la version grecque et Ouzounian 2020, p. 153, § 4 pour la version arménienne.

42 Ainsi Vandorpe 1995, p. 235 ; Ritner 2011, p. 104–107 ; Traunecker 2013, p. 225 ; Thiers 2015, p. 351–352.

43 La datation des monuments repose sur l'évolution de la titulature officielle entre le premier et le second règne de Ptolémée IX : voir Cassor-Pfeiffer 2008 ; Ritner 2011 ; Traunecker 2013 ; Thiers 2015 ; Habachy 2023.

44 Hölbl 2001, p. 276.

45 Cf. Clarysse 1984, p. 25 ; Vandorpe 1995, p. 235 ; Arlt 2011, p. 25–28.

(*OGIS* I 194 ; *I. Prose* 46) témoigne d'une certaine vitalité de la cité encore à cette date⁴⁶.

On retiendra à tout le moins le fait que, tandis que dans sa cinquième lettre Platon mentionnait en termes généraux une campagne contre « la Thébaïde », susceptible de concerner différents lieux de Haute-Égypte, Pausanias se réfère explicitement à une révolte survenue à Thèbes en particulier. Reste à tenter de déterminer les causes de cette révolte, sur lesquelles lui-même ne s'exprime pas.

2 Quelles furent les causes des troubles dans le Pathyrite et à Thèbes ?

Il ne fait guère de doute que le « dossier pathyrite » – dans lequel nous incluons aussi la disparition de la documentation papyrologique après 88 – doit être interprété dans le contexte de la lutte pour le pouvoir entre Ptolémée IX et Ptolémée X. Nous commencerons donc par en rapporter les principales étapes, en faisant débiter notre exposé à la mort de Ptolémée VIII en 116.

2.1 Le conflit dynastique entre Ptolémée IX et Ptolémée X

Phase 1 – les prémices de la guerre fratricide : les années 116 à 107

En 116, Ptolémée IX, l'aîné des enfants de Ptolémée VIII et Cléopâtre III, avait succédé à son père dans le cadre d'un règne conjoint avec sa mère⁴⁷, la reine exerçant

⁴⁶ Voir Hutmacher 1965, Heinen 2006 et Caneva, Pfeiffer dans le présent volume. Les prêtres d'Amon sont en effet en mesure de promulguer un décret, de le faire inscrire sur pierre en grec et en démotique, et de décider l'érection de trois statues en l'honneur du stratège, deux en pierre et une en bronze. Ils louent par ailleurs la générosité et la piété manifestées par Kallimachos à l'occasion de famines successives, et rappellent également les actions bienfaites déjà accomplies par son grand-père (« depuis que le père de son père Kallimachos, parent du roi et épistratège, [a restauré] les processions des dieux souverains ainsi que les panégyries, de très belle et sainte manière, comme dans les temps passés », l. 24–25). Le fait que cette restauration des fêtes religieuses ait elle-même été une conséquence, directe ou indirecte, de la révolte de 88 est une hypothèse tentante. Elle reste cependant fragile dans l'impossibilité où nous sommes de dater précisément la période d'activité du grand-père en question.

⁴⁷ Il est possible que Ptolémée IX ait régné durant quelques mois en association avec sa mère Cléopâtre III et sa grand-mère Cléopâtre II, jusqu'à la disparition de cette dernière : voir Chauveau 1998, p. 1273, n. 32 ; Bielman Sánchez, Lenzo 2015, p. 395–396 ; Cuénod 2021, p. 129–132. On admet généralement, en suivant Pausanias (I, 9,1) et Justin (XXXIX, 3), que Cléopâtre III n'accepta qu'à

une position de prééminence comme le montrent les protocoles officiels ; quant au cadet, Ptolémée X, il fut d'abord envoyé gouverner Chypre en qualité de stratège puis il s'y proclama roi en 114/3 – sans susciter apparemment d'opposition de la part d'Alexandrie⁴⁸. Au début de l'automne 107, l'association entre mère et fils tourna à la rupture. Pausanias et Justin en attribuent la responsabilité à la seule Cléopâtre III : la reine souleva les Alexandrins contre Ptolémée IX (en leur faisant croire qu'elle avait fait l'objet d'une tentative de meurtre d'après le récit de Pausanias)⁴⁹. Porphyre lui aussi évoque une déposition orchestrée par Cléopâtre III, mais précise qu'elle fit suite à l'assassinat, par Ptolémée IX, « des amis de ses parents » (cf. τοὺς φίλους τῶν γονέων ἀπέσφαξεν) en l'an 10 de son règne (108/107)⁵⁰. Une inscription trouvée à Cyrène (*IGCyr* 011100) apporte du crédit à cette version des faits : elle porte en effet une lettre adressée aux Cyrénéens le 8 avril 108 par Ptolémée IX et son épouse Cléopâtre (col. B II), ainsi qu'un *prostagma* de portée générale émis par les mêmes souverains (col. B III) : l'absence de Cléopâtre III dans ces deux documents laisse penser que Ptolémée IX s'efforçait à cette époque d'évincer sa mère du pouvoir⁵¹. Le rapport de force finit néanmoins par tourner à son désavantage et il fut contraint de quitter Alexandrie à l'automne 107⁵². L'épisode donna lieu à un chassé-croisé entre les deux frères : Ptolémée X partit de Chypre, via Péluse⁵³, pour régner avec sa mère en Égypte ; Ptolémée IX réussit, sans doute après un passage

contre-cœur l'accession de son fils aîné au pouvoir, sous la pression des Alexandrins, après avoir tenté d'imposer son fils cadet ; pour Porphyre cependant (*apud* Eusèbe, éd. Schoene, p. 163–164), Cléopâtre III désigna elle-même Ptolémée IX comme associé au trône et le favorisa pendant un temps.

48 Voir Graslin-Thomé, Veisse 2021, p. 419.

49 Pausanias, I, 9, 1–2 ; Justin, XXXIX, 4, 1–2.

50 Porphyre *apud* Eusèbe, éd. Schoene, p. 164, version grecque : « Vers l'an 10 de son règne il tua les amis de ses parents et fut, à cause de sa conduite cruelle, renversé du pouvoir sur ordre de sa mère et contraint de se réfugier à Chypre ».

51 Le *prostagma*, qui porte sur le sort des biens vacants ou objets d'un litige, vaut en effet pour l'ensemble du royaume et pas seulement pour Cyrène. On pourra également mentionner le fait que, selon Flavius Josèphe, Ptolémée IX envoya au début de l'année 109 des troupes à Antiochos IX « malgré sa mère, qui faillit le détrôner » (*Antiquités juives*, XIII, 10, 2). Voir Graslin-Thomé, Veisse 2021, p. 419–420 et Veisse 2022b, p. 141–142.

52 Le premier témoignage du règne conjoint de Cléopâtre III et Ptolémée X date du 30 octobre ou du 2 novembre 107 (*P. Dion.* 18 = *Pap. Lugd. Bat.* XXII 18). À en juger par les monnaies, le changement de souverain pourrait avoir eu lieu avant le 19 septembre 107 : Mørholm 1975, p. 12.

53 D'après Porphyre, *apud* Eusèbe, éd. Schoene, p. 163–164, Cléopâtre III fit venir son fils cadet de la ville de Péluse et l'établit comme roi avec elle. À l'époque de la guerre contre Cléopâtre II, c'est aussi à Péluse que Ptolémée VIII avait débarqué pour mener la lutte contre sa sœur après avoir été contraint de se réfugier à Chypre : voir Cuénod, Olivier 2020, p. 212–213 et n. 70 ; Lanciers 2020, p. 48–49.

par la Syrie, à conquérir l'île pour son propre compte tout en maintenant aussi pendant quelques années (sans doute jusqu'à 101) la souveraineté sur Cyrène⁵⁴.

Phase 2 – les tentatives de Ptolémée IX pour se rétablir en Égypte entre 107 et 88
Après son expulsion d'Alexandrie en 107, Ptolémée IX ne se résigna pas à son sort. Bien au contraire, il tenta de se rétablir par la force en Égypte, une première fois à l'époque du conflit syro-judéo-égyptien des années 103–101 (« Guerre des Sceptres »)⁵⁵, puis probablement à nouveau dans les années 90.

À propos du premier de ces épisodes, Flavius Josèphe rapporte que Ptolémée IX réussit à franchir la frontière égyptienne après sa campagne en Judée, avant d'être chassé du pays par la contre-offensive de Cléopâtre III et de s'en retourner hiverner à Gaza⁵⁶. En 1991, un papyrus démotique publié par E.-H. Zaghoul est venu éclairer d'un autre jour la politique égyptienne du roi en exil⁵⁷ : ce contrat de vente provenant de Hout Nesout, au nord de Mallawi, est en effet daté de l'« An 16, 2 Tybi, du roi Ptolémée, le dieu qui sauve, avec ceux qui sont sur le registre du prince (*wr*) d'Alexandrie (Rhakotis)⁵⁸ » (P. Mallawi inv. 602/7, TM 47353) . A cette date, correspondant au 17 janvier 101, l'autorité de Ptolémée IX était donc reconnue en ce lieu au moins de Moyenne-Égypte, tandis que sa mère et son frère tenaient toujours l'essentiel du pays. Alors que le récit de Flavius Josèphe pouvait laisser penser à une simple incursion limitée aux environs de Péluse, le P. Mallawi montre donc que le roi a réussi à pénétrer plus avant dans la *chôra*, ou tout au moins à y dépêcher des troupes⁵⁹.

54 Voir Van't Dak et al. 1989, p. 24 et p. 33. La date exacte de la reconquête de Chypre doit probablement se situer à l'été 105 d'après Bennett 2013, « Ptolemy IX », n. 13. Pour Cyrène, voir Bagnall 1972, p. 363–368 ; Veisse 2022b, p. 142–143

55 Sur ce conflit, voir Van't Dak et al. 1989 et l'étude à venir de M. Chauveau.

56 *Antiquités juives* XIII, 351–352 : « Ptolémée, partant de Syrie, se dirigea en toute hâte sur l'Égypte, pensant la trouver dégarnie de troupes et s'en emparer par surprise. Mais son espoir fut déçu. Vers le même temps, Chelkias, l'un des deux généraux de Cléopâtre, mourut en Célé-Syrie en poursuivant Ptolémée. Cléopâtre, à la nouvelle de la tentative de son fils et de la déconvenue qu'il avait éprouvée en Égypte, envoya une partie de ses troupes pour le chasser du pays. Ptolémée, se retirant d'Égypte, passa l'hiver à Gaza, Cléopâtre, pendant ce temps, s'empara, après un siège en règle, de la garnison de Ptolémaïs et de la ville elle-même » (trad. J. Chamonard).

57 Zaghoul 1991.

58 Selon la relecture du protocole par M. Chauveau.

59 Plus problématique est l'interprétation du P. *Lüdd. Hawara* XIX a-b (TM 41474) , un contrat démotique pourvu d'une souscription grecque (SB XXIV 16161), daté du 22 Phaophi de l'an 15 de Ptolémée IX (« le dieu qui sauve »). S'il s'agit bien du 8 novembre 103 (ainsi Huss 2006), le document indiquerait que l'autorité du roi avait également été reconnue un an et demi plus tôt à l'entrée du Fayoum. Pour E. Lüddeckens cependant (Lüddeckens et al. 1998, p. 208–209), le document doit être daté de l'année 85 : le scribe aurait considéré l'année du retour de Ptolémée IX en Égypte (88), comme l'an 12 de son règne, en faisant omission de la période de son exil à partir de

On peut à ce propos se demander si le pillage du sarcophage d'Alexandre, rapporté par Strabon, ne devrait pas être mis à l'actif de Ptolémée IX plutôt que de Ptolémée X, et rattaché à ces mêmes événements⁶⁰. Dans un passage de sa description d'Alexandrie, Strabon affirme en effet que le « Ptolémée appelé *Kokkès* et *Pareisactos* (ὁ Κόκκης καὶ Παρείσακτος ἐπικληθεὶς Πτολεμαῖος), ayant fait marche depuis la Syrie (ἐκ τῆς Συρίας ἐπελθὼν), s'en empara, mais fut aussitôt chassé, si bien qu'il ne tira pas profit de son pillage » (XVII, 1, 8). Quoiqu'elle soit communément admise, l'identification de ce roi pillard à Ptolémée X est en effet loin d'être certaine. À première vue, elle semble trouver confirmation dans un passage de la *Chronique Pascale*, chronique byzantine rédigée au VII^e siècle et qui présente, à la manière de Porphyre / Eusèbe mais sous une forme plus abrégée encore, les règnes des souverains hellénistiques⁶¹. Ptolémée X y est effectivement présenté comme « le fils de Ptolémée, le second Évergète, et de mère *Kokkè* »⁶². Cependant, puisque le surnom *Kokkè* se rapporte ici clairement à Cléopâtre III, Ptolémée IX pourrait, tout aussi bien que son frère, avoir été affublé du surnom (moqueur et probablement injurieux) de « *Kokkès* »⁶³. On peut même voir en lui un meilleur candidat, dans la mesure où il est bien difficile de situer dans le

107 (an 11). Il s'agirait néanmoins d'une pratique bien exceptionnelle, dans la mesure où tous les documents émis sous le second règne de Ptolémée IX ont été datés dans la continuité du premier (88 = an 29), y compris à Hawara (cf. P. Lüdd. *Hawara* XX : 84 = an 33). Les archives des embaumeurs d'Hawara, auxquelles le document appartient (TM Arch 359, voir Uytterhoeven 2009, p. 340–347) semblent pourtant rendre une datation dans les années 80 plus probable qu'une datation en 103 (cf. TM 41474), mais elles n'excluent pas non plus totalement cette dernière.

⁶⁰ Cette hypothèse, déjà avancée par M. L. Strack (1897, p. 221), a été à nouveau considérée par M. Chauveau lors de ses séminaires tenus à l'EPHE en 2019.

⁶¹ Ed. L. Dindorf, 1832 : <https://archive.org/details/chroniconpascha00dindgoog>, consulté le 30 août 2024 ; éd. J. P. Migne, *Patrologia Graeca* 92, 1865 : <https://archive.org/stream/PatrologiaGraeca/Patrologia%20Graeca%20Vol.%20092>, consulté le 30 août 2024. On trouvera une traduction anglaise sur le site Attalus.org : <http://www.attalus.org/translate/pascha.html>, consulté le 30 août 2024.

⁶² P. 449 de l'édition Migne : « Ptolémée, appelé aussi Alexandre, fils de Ptolémée, le second Évergète, et de mère *Kokkè* (υἱὸς Πτολεμαίου τοῦ δευτέρου Εὐεργέτου καὶ Κόκκης μητρὸς) fut chassé de son royaume et tué à Myra en Lycie ».

⁶³ Pour les sens possibles des surnoms *Kokkè* et *Kokkès*, voir Bennett 2013, « Ptolemy X », n. 2. D'après le grammairien Hésychios, le terme *kokkos* peut être employé pour désigner une couleur (pourpre, écarlate), mais aussi à propos des parties génitales de la femme (Hésychios, *Lexikon*, éd. H. Dufft, 1867, p. 894 : <https://archive.org/details/hesychiialexand00schmgoog>, consulté le 30 août 2024 ; cf. Green, 1990, p. 877 n. 4). Appliqué à Cléopâtre III, *Kokkè* pourrait donc signifier la « Rougeaude » ou bien désigner la souveraine au moyen d'une synecdoque obscène ; de la même manière, Ptolémée *Kokkès* serait soit « Ptolémée, (le) Rougeaud », soit « Ptolémée, (le) fils de *Kokkè* », au second sens du terme (pour une opinion différente, voir Whitehorne 1995, qui rattache *Kokkès* au *kokkux*, le coucou). L'autre surnom accolé au profanateur du sarcophage d'Alexandre par Strabon, *Pareisactos*, signifie « l'intrus », « celui qui a été secrètement introduit » (cf. Whitehorne 1995, p. 55 et 59). Nous ne

temps une expédition menée par Ptolémée X contre Alexandrie depuis la Syrie⁶⁴. Quoiqu'il en soit, le caractère très éphémère du rétablissement de Ptolémée IX en Égypte se reflète dans la manière dont sont désignés les prêtres éponymes dans le protocole du contrat de Mallawi : les prêtres « qui sont sur le registre du prince d'Alexandrie » sont manifestement les prêtres éponymes nommés par Cléopâtre III et Ptolémée X, ce qui signifie que Ptolémée IX n'avait pas eu le temps de désigner ses propres prêtres éponymes⁶⁵.

Ptolémée IX pourrait avoir tenté une nouvelle fois de se rétablir en Égypte au cours des années 90, à en juger par la correspondance du soldat pathyrite Petesouchos, fils de Panebchounis, laquelle appartient à l'archive de Peteharsemtheus son frère⁶⁶. Entre octobre 96 et janvier 94, Petesouchos a adressé à ce dernier, et à d'autres personnes à Pathyris, cinq lettres (trois rédigées en démotique, deux en grec) qui témoignent d'opérations militaires menées dans la région de Diospolis Mikra. Dans la première⁶⁷, expédiée depuis cette ville même, Petesouchos mentionne des « hommes de Crocodilopolis » sur lesquels il est chargé de veiller : le fait qu'il s'agisse de soldats, mobilisés depuis le camp de Crocodilopolis, est d'autant plus assuré que les hommes en question sont, comme il le précise lui-même, déchargés de toute tâche agricole⁶⁸. Les trois lettres rédigées dans le courant de l'année 95 se rapportent elles aussi clairement à un contexte militaire : Petesouchos fait mention de pertes humaines⁶⁹, rassure néanmoins ses correspondants

voyons pas non plus d'impossibilité à rattacher ce second surnom à Ptolémée IX qui, d'après Flavius Josèphe, pensait s'emparer de l'Égypte « par surprise ».

64 Voir sur ce point Van't Dack *et al.* 1989, p. 143. Une incursion de Ptolémée IX jusqu'à Alexandrie expliquerait bien aussi le fait que Cléopâtre III ait décidé de mettre ses petits-fils en sécurité à Cos (Flavius Josèphe, *Antiquités juives* XIII, 348).

65 On notera la différence avec Ptolémée VIII qui, à l'époque de sa guerre contre Cléopâtre II, avait nommé ses propres prêtres éponymes alors qu'il n'avait pas encore repris Alexandrie (*BGU* III 993 et *P. Ehev.* 37, cf. Veisse 2004, p. 57).

66 Les archives de Peteharsemtheus, fils de Panebchounis, rassemblent 113 à 115 documents, datés entre 174 et 88 : voir TM Arch 183 = Vandorpe, Waebens 2009, §47, p. 163–189, les lettres de Petesouchos correspondant aux n^{os} 83, 86, 87, 88, 91 (p. 172). Pour l'analyse de cette correspondance et sa portée historique, voir Chauveau 1997, p. 222, Chauveau 2002 et Chauveau 2008.

67 Vandorpe, Waebens 2009 § 47, n^o 83 = P. Phil. E 16743 = TM 102127 (démotique) : première édition Farid 2005, n^o 2, réédition Chauveau 2008, p. 28–33. La lettre date du 29 octobre 96.

68 Voir Chauveau 2008, p. 33 à propos des lignes 8 à 10 du papyrus (« Ce que j'ai fait a été de veiller sur les hommes de Crocodilopolis qui sont ici, alors qu'ils n'ont pas le souci de travailler la terre ! »).

69 Vandorpe, Waebens 2009 § 47, n^o 87 = *P. Grenf.* II 36 (grec) (21 mai 95), en partic. l. 9–11 : « Ne soyez pas affligés pas à cause de ceux qui ont péri, ils s'attendaient à être tués ».

sur le fait que lui-même et les « jeunes (recrues) » (τὰ παῖδια) se trouvent en bonne santé, sous la protection du stratège Ptolion⁷⁰, et rapporte la récompense accordée par ce dernier à l'officier égyptien Horos⁷¹. Par contraste, la dernière lettre, datée du 7 janvier 94⁷², ne concerne que des affaires domestiques, ce qui laisse penser que les troubles étaient désormais terminés et la démobilisation imminente⁷³. Quoique dans aucun de ces documents Petesouchos ne donne d'informations précises sur la nature des opérations militaires auxquelles il a participé, trois indices laissent se profiler l'ombre de Ptolémée IX. Le premier concerne le regain d'activité de ce dernier sur la scène syrienne à la même époque : d'après Flavius Josèphe, le roi poussa le prétendant séleucide Démétrios III contre son frère Philippe I et lui permit de s'établir à Damas (*Antiquités juives*, XIII 369–371), épisode que les modernes placent – indépendamment du dossier égyptien – aux alentours de 97/96 d'après le témoignage des monnaies⁷⁴ ; or, entre 103 et 101, c'était déjà depuis la Syrie que Ptolémée IX avait tenté de reprendre pied en Égypte. Le second élément à prendre en considération est l'augmentation massive de la frappe de tétradrachmes alexandrins entre 96/95 et 94/93, sachant qu'au II^e siècle les phases d'émissions les plus importantes coïncident avec les conflits extérieurs et/ou dynastiques⁷⁵. Le troisième indice est à chercher dans la première lettre composée par Petesouchos (29 octobre 96), dans laquelle il évoque la gestion de champs dont il ne peut s'occuper directement, en raison de son éloignement. Il donne à ce propos à ses correspondants de curieuses instructions que M. Chauveau a proposé de rendre de la manière suivante : « Celui qui viendra contre vous à ce sujet, vous l'enverrez auprès de Sôter (*Swtr*) ! » (l. 20–21). Selon M. Chauveau : « On peut dès lors se demander s'il ne s'agit pas là d'une plaisanterie en rapport avec le contexte politique de l'époque : (...) Petesouchos recommanderait à ses correspondants d'envoyer un éventuel importun 'chez Sôter', c'est-à-dire auprès de Ptolémée IX Sôter II, le frère-ennemi de leur propre maître, manière de dire : envoyez-le au diable ! »⁷⁶. Le détail des opérations nous échappe et plusieurs hypothèses sont envisageables : le roi a-t-il fait en personne une nouvelle incursion en territoire égypt-

70 Vandorpe, Waebens 2009 § 47, n° 88 = P. Lips. I 104 (grec) (30 juin 95), l. 10–11 et 22–27 : « Je suis en bonne santé ainsi que les jeunes recrues » / « Le stratège Ptolion nous protège grandement, et nous lui en sommes énormément reconnaissants » (trad. J.-L. Fournet).

71 Vandorpe, Waebens 2009 § 47, n° 86 = P. Claude 2 (TM 44928), éd. Chauveau 2002, p. 50 (démotique) (avril-août 95) : « Le stratège Ptolion a donné une couronne d'or et une robe royale à Horos ».

72 Vandorpe, Waebens 2009 § 47, n° 91 = P. BM EA 10498 (TM 622), éd. Chauveau 2008, p. 34–37 (démotique).

73 Cf. Chauveau 2008, p. 37.

74 Voir Ehling 2008, p. 232–233 et p. 239–240.

75 Voir Olivier, Redon 2020.

76 Chauveau 2008, p. 30 et 32.

tien ? A-t-il envoyé des troupes depuis Damas ? Ou bien a-t-il réussi, depuis Chypre, à susciter des ralliements en Égypte ? L'hypothèse n'est pas si saugrenue lorsqu'on songe que, à l'époque de la guerre civile entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II, la reine ne se trouvait probablement dans aucun des lieux de la *chōra* où son autorité a été temporairement reconnue (Héracléopolite, Hermonthis, Edfou, Eléphantine), et que Ptolémée X avait déjà quitté l'Égypte quand son nom continuait d'être employé pour dater les documents dans le sud du pays (voir *infra*). Les périodes de disparition des reçus de taxes, identifiées par K. Vandorpe dans le Pathyrite de 107 à 103, puis de 102 à 94/3⁷⁷, sont sans doute au moins en partie liées aux différentes étapes de cette lutte entre les deux frères, dont l'essentiel nous échappe encore, même s'il serait pour autant imprudent de les réduire à une cause unique⁷⁸.

Phase 3 – la fuite de Ptolémée X et le rétablissement de Ptolémée IX en Égypte en 88

Le dernier acte de l'affrontement entre Ptolémée IX et Ptolémée X se joua au cours de l'année 88. Comme nous l'avons vu, il est impossible de souscrire à la thèse de Pausanias et Justin, pour qui la mort de Cléopâtre III fut l'élément déclencheur du soulèvement des Alexandrins contre Ptolémée X treize ans plus tard. De son côté, Porphyre livre les informations suivantes⁷⁹ :

- Ptolémée X exerça le pouvoir seul après la disparition de Cléopâtre III (en 101), ce qui fait qu'il régna dix-huit années pleines en Égypte à compter de son retour à Alexandrie (en 107), quoique vingt-six années de règne lui aient été officiellement comptées (*i.e.* depuis sa prise du titre royal à Chypre en 114/3).
- la dix-neuvième année (soit 88/87), « en colère contre ses soldats » (τοις στρατεύσασιν ὀργισθείς), il partit recruter des troupes à l'étranger pour les retourner contre eux en Égypte (ἐξήλθε συλλέξων ἐπ'αὐτοῦς δύναμιν εἰς Αἴγυπτον)⁸⁰.

⁷⁷ Vandorpe 2000, p. 415 et 433–436.

⁷⁸ En l'occurrence, il ne nous semble pas que les événements rapportés dans le papyrus Berlin 13608 (TM 308) doivent être rattachés à la guerre civile, et pas non plus qu'ils témoignent véritablement d'une révolte. Ce rapport rédigé par le comogrammate de la toparchie sud du Pathyrite concerne les événements qui se sont déroulés une nuit de septembre 91 (Kaplony-Heckel 1994, p. 82 = Kaplony-Heckel 2009, p. 966) : des individus ont battu à mort Kaies, fils de Pates (le mari d'Apollonia / Senmouthis, l'aînée des filles de Dryton), alors qu'il dormait dans un champ. Quoique les meurtriers soient présentés comme les « hommes du rebelle » (*rmt nty bks*, l. 4), l'affaire nous semble davantage relever de la criminalité ou du brigandage ordinaires ; dans le même sens, voir McGing 1997, p. 298. Le document pourrait être rapproché de ceux qui dénoncent des actes commis « à la manière de rebelles » dans des contextes ne se référant pas à des révoltes : voir Veisse 2004, p. 143–144.

⁷⁹ *Apud* Eusèbe, éd. Schoene, p. 164–166. Cf. Van't Dack *et al.* 1989, p. 141–142.

⁸⁰ C'est probablement dans ce contexte que Ptolémée X rédigea le testament léguant son royaume aux Romains, testament destiné à servir de garantie pour les dettes qu'il avait contrac-

- son départ fut suivi d’une ambassade des Alexandrins auprès de Ptolémée IX pour lui offrir la couronne⁸¹.
- Ptolémée X fut défait une première fois sur mer par le général Tyrrhos (ou Pyrrhos ?⁸²), puis il s’enfuit à Myra de Lycie, enfin il disparut dans un nouveau combat naval contre le navarque Chairéas après avoir tenté de débarquer à Chypre⁸³.

La *Chronique Pascale* présente la même succession événementielle, de manière plus succincte : Ptolémée X fut chassé de son royaume et tué à Myra de Lycie ; Ptolémée IX revint d’exil et recouvra son trône pour huit ans⁸⁴.

Ces indications sont globalement conformes au récit livré par le texte historique du temple d’Edfou, lequel évoque successivement la fuite de Ptolémée X, puis le retour de Ptolémée IX (VII 9, 8). Les autres sources directes témoignent cependant d’une situation plus complexe. Premièrement, les monnaies alexandrines datées de l’an 29 de Ptolémée IX permettent de corriger sur un point la chronologie de Porphyre : le roi s’est nécessairement rétabli à Alexandrie dès la « dix-huitième année » de règne de son frère (l’an 26 de Ptolémée X selon le comput officiel : 89/88, Tab. 1⁸⁵),

tées auprès d’eux afin de financer la guerre : voir Badian 1967 ; Van’t Dack *et al.* 1989, p. 149–150 et p. 156–160.

81 Voir Van’t Dack *et al.* 1989, p. 141. Un peu plus loin, Porphyre (*apud* Eusèbe, éd. Schoene, p. 166, version grecque) évoque aussi des violences précédemment commises contre les Alexandrins par Ptolémée X « par l’entremise des troupes auxiliaires juives » (διὰ τινῶν Ἰουδαϊκῆς ἐπικουρίας), vraisemblablement les membres loyalistes des garnisons juives d’Égypte.

82 Les versions grecque et arménienne disent toutes deux « Tyr(r)os », mais le nom est rare et il pourrait s’agir d’une erreur de copiste : voir Van’t Dack *et al.* 1989, p. 131–132.

83 Les points 3 et 4 sont inversés dans le récit de Porphyre, probablement pour des raisons qui tiennent à la narration, l’auteur ayant présenté les événements se rapportant à Ptolémée X avant d’en venir à Ptolémée IX : voir Van’t Dack *et al.* 1989, p. 132.

84 Ed. Migne, p. 449. Porphyre/Eusèbe, éd. Schoene, p. 165–166, est plus précis pour le second règne de Ptolémée IX : 7 ans et six mois.

85 Seuls les documents portant une date bien établie ont été inclus dans ce tableau, et non pas ceux qui peuvent néanmoins aussi être rattachés à l’année 88, comme le *P. Bad.* II 16 (quatrième lettre de Platon). Une stèle démotique de Saqqara (Ray 2011, G1, p. 229–241, « Stèle d’Imhotep » = TM 51405 ; voir Van’t Dack *et al.*, p. 144) offre à la fois l’équivalence « l’an 26, qui est aussi l’an 29 » et une allusion au roi hors d’Égypte (« L’an 26 qui est l’an 29, mois d’Hathyr(?), jour 10^e du Pharaon qui est hors d’Égypte » : trad. Devauchelle 2014, p. 420). Les deux problèmes concernent la lecture de la saison et l’identification de ce pharaon « hors d’Égypte ». J. D. Ray (Ray 2011, p. 239) donne, pour des raisons paléographiques, sa préférence à la lecture « *ꜥbd-ꜥ ꜥꜥt* » (= mois d’Hathyr), tout en notant que *ꜥbd-ꜥ ꜥꜥw* (= mois d’Epeiph), « is not to be excluded completely, given the faintness of the original » ; dans le premier cas, la stèle daterait du 22 novembre-1^{er} décembre 89, dans

pas la « dix-neuvième » (l'an 27, débutant le 14 septembre 88)⁸⁶. D'autre part, alors que son autorité était reconnue dans le Fayoum dès le mois de mai au plus tard (*P. Cairo* II 30614, daté du 10 Pachon de l'an 29 = 21 mai 88), les documents en Haute-Égypte ont continué à être datés selon Ptolémée X jusqu'en juin au moins pour Thèbes (*O. Bodl.* I 199 : 5 juin), septembre pour Pathyris (*P. Amh.* II 51 : 6 septembre) et Hermonthis (*Short Texts* II 432 : 22 septembre). Manifestement, Ptolémée IX n'a pas simplement succédé à Ptolémée X après la fuite de ce dernier, comme Ptolémée VIII avait succédé à son frère défunt Ptolémée VI à l'été 145⁸⁷ ; bien au contraire, le pays a dû connaître pendant plusieurs mois une situation de guerre civile entre partisans des deux rois, comme au temps du conflit des années 130 entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II. La seconde titulature pharaonique de Ptolémée IX, adoptée lors de son retour en Égypte, souligne au demeurant le fait que le roi a repris le contrôle du pays par la force des armes⁸⁸.

2.2 Le « dossier pathyrite » reconsidéré à la lumière du conflit dynastique

Compte tenu de ce contexte général, on peut estimer que la menace redoutée par Platon en mars 88, quand il écrivit ses premières lettres à Nechthyris et aux Pathyrites, était celle des partisans de Ptolémée IX déjà actifs dans la région, à la fois à

le second du 20–30 juillet 88. De même, s'il estime plus vraisemblable que la mention du roi hors d'Égypte se rapporte au détenteur des 29 années de règne (donc, Ptolémée IX), il n'exclut pas formellement qu'il puisse s'agir du détenteur des 26 années (Ptolémée X), compte tenu de l'ambiguïté de la formulation (p. 240 ; voir également Zauzich 1977, p. 193). De fait, la première solution (stèle datée des 22 novembre-1^{er} décembre 89 et faisant référence au règne de Ptolémée IX hors d'Égypte) présente bien des difficultés interprétatives, comme l'auteur le souligne lui-même. La solution inverse (stèle datée des 20–30 juillet 88 et identification de Ptolémée X au « roi hors d'Égypte ») cadrerait en revanche parfaitement avec le contexte général et avec le reste de la documentation. Dans cette hypothèse, la stèle fournirait aussi un *terminus ante quem* pour la fuite de Ptolémée X.

86 Voir Mørkholm 1975 ; Van't Dack *et al.* 1989, p. 143–144.

87 Le retour de Ptolémée VIII sur le trône d'Égypte semble avoir causé des tensions à Alexandrie, notamment parmi les *philoï* de l'ancien roi, comme en témoigne l'affaire Galaistès : voir Veïsse 2004, p. 47–48. Dans la *chôra* en revanche, la succession semble s'être opérée rapidement et sans difficulté majeure : voir Chauveau 1990 ; Lanciers 1995.

88 Voir Traunecker 2013, p. 180–183 : nom des Deux déesses (« Le grand de puissance, *gouverneur de la Grande Verte*, qui s'empare de l'héritage du Double-Pays en toute justification, le généreux auprès des dieux et des hommes, *celui dont la Majesté est invoquée avec joie par ses troupes* ») et nom d'Horus d'or (« Seigneur des très nombreuses fêtes-sed comme Ptah-Tatenen, père des dieux, *il a reçu la royauté de Rê en force et victoire*, le prince, qui juge selon Maât, et affermit les lois comme Thot, le deux fois grand »). Voir également Cuénod, Olivier 2020, p. 211, n. 53 et p. 217.

Tab. 1: Documents datés selon les règnes de Ptolémée IX ou Ptolémée X au cours de l'année 88.

Date	Provenance	Doc.	Roi
2 janvier 88	Pathyris	<i>P. Lond.</i> III, p. 21–22, n° 883 = TM 88	Ptolémée X
14 février 88	Pathyris	Wångsted, <i>Orientalia Suecana</i> 12 (1963), p. 48–49, n° 6 = TM 44906	Ptolémée X
22 février 88	Thèbes	<i>O. Tempeleide</i> 213 = TM 50625	Ptolémée X
22 mars 88	Pathyris	Kaplony-Heckel, <i>Enchoria</i> 19–20 (1992–1993), p. 61–62, n°12 ⁸⁹ = TM 51156	Ptolémée X
28 mars 88	Latonpolis (expédition) / Pathyris (réception)	<i>SB</i> 6300 = TM 5653	Ptolémée X
28 mars 88	Latonpolis (expédition) / Pathyris (réception)	<i>P. Bour.</i> 10 = TM 304	Ptolémée X
30 mars 88	? Pathyris (réception)	<i>P. Bour.</i> 11 = TM 306	Ptolémée X
12 avril-11 mai 88	Thèbes	Kaplony-Heckel, <i>Studies Lichtheim</i> II, p. 588–589, n°18 ⁹⁰ = TM 54079	Ptolémée X
21 mai 88	Arsinoïte	<i>P. Cairo</i> II 30614 = TM 43282	Ptolémée IX + double date dans le corps du document : « an 26 = an 29 » ⁹¹
5 juin 88	Thèbes	<i>O. Bodl.</i> I 199 = TM 70952	Ptolémée X

⁸⁹ = Kaplony-Heckel 2009, n° 33, p. 594–665.

⁹⁰ = Kaplony-Heckel 2009, n°24, p. 404–519.

⁹¹ Ce contrat est daté selon les années régnales de Ptolémée IX (10 Pachon de l'an 29), mais l'équivalence an 26 = an 29 est donnée dans le corps du document, pour l'intelligibilité de la transaction : voir Van't Dack *et al.*, p. 144 et p.146, n. 147.

Tab. 1 (suite)

Date	Provenance	Doc.	Roi
1 août 88	Pathyris	Kaplony-Heckel, <i>Forschungen und Berichte</i> 10 (1968), p. 145, n° 9 ⁹² = TM 389	Ptolémée X
10 août 88	Memphis	<i>I. Mother of Apis</i> 123 = TM 130986 ⁹³	Ptolémée IX
6 septembre 88	Pathyris	<i>P. Amh.</i> II 51 = TM 125	Ptolémée X
22 septembre 88	Hermonthite (expédition Heka / réception Hermonthis) ⁹⁴	Vleeming, <i>Short Texts</i> II, n° 432 = TM 48826	Ptolémée X
4 octobre 88	Pathyris	<i>P. Strasb. Dem.</i> , p. 32–33, n° 8 = TM 119	Ptolémée IX + double date : « an 27 = an 30 » ⁹⁵
5 octobre 88	Pathyris	<i>O. Tempeleide</i> 36 = TM 120	Ptolémée IX
1 ^{er} novembre 88	Pathyris (lieu de réception)	<i>P. Bour.</i> 12 = TM 305	Ptolémée IX
27 novembre 88	Pathyris (lieu de réception)	<i>P. Ross. Georg.</i> II 10 = TM 5281	Ptolémée IX
13 novembre -12 décembre 88	Éléphantine	<i>O. Eleph. DAIK</i> 287 = TM 74478	Ptolémée IX

92 = Kaplony-Heckel 2009, n°6, p. 148–201.

93 Voir également *I. Mother of Apis* 105 et 106, datant probablement de la même époque.

94 Voir Vleeming, *Short Texts* II, p. 95–96.

95 La formule de datation de ce document associe de manière curieuse une double date (an 27 = an 30) et le nom du seul Ptolémée IX (« Ptolémée, fils de Ptolémée, le Sôter »). À propos des doubles dates de ce type, voir Chauveau 1990, p. 149, n. 38 : « Des double dates sont occasionnellement utilisées durant de telles périodes troubles (durant la guerre civile entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II en 132–130, et celle entre Ptolémée IX et Ptolémée X en 88 [...]), mais elles ne correspondent jamais bien sûr à des directives officielles. Tous ces cas ne font en fait que traduire l'embaras de scribes qui ne savent plus où se trouve la légitimité ». Également Chauveau 1997b, p. 163.

l'intérieur et à l'extérieur de la ville⁹⁶. Les mesures prescrites dans le *P. Bour.* 11 (30 mars 88) laissent penser que le stratège redoutait des difficultés d'approvisionnement, et peut-être un siège. Dans le même temps, le fait qu'il mette aussi en garde Nechthyrus contre ceux qui pourraient lui désobéir montre qu'il envisageait des défactions internes (*P. Bour.* 10, 28 mars 88). Cependant, ces défactions ne se sont pas produites, en tout cas pas à grande échelle, car les documents pathyrites étaient encore datés selon le seul Ptolémée X le 1^{er} août (*Forschungen und Berichte* 10 (1968), p. 145, n° 9) et le 6 septembre 88 (*P. Amh.* II 51), alors que l'autorité de Ptolémée IX était déjà reconnue dans le Fayoum depuis mai et à Memphis le 10 août (au plus tard). Le fait semble plutôt logique, compte tenu de l'histoire récente de Pathyris. Comme sa voisine Crocodilopolis, cette dernière était une ville-garnison depuis les années 160. Après l'éviction de Ptolémée IX en 107, les soldats qui composaient cette garnison ont vécu sous l'autorité de Ptolémée X, pour le compte duquel ils firent campagne en Judée à l'époque de la Guerre des Sceptres, puis, comme nous venons de le voir, dans les environs de Diospolis Mikra en 96–95. Il existait même une association de *philobasilistai* à Pathyris dès 103 (*P. Conflict* 1) et, selon une nouvelle lecture de M. Chauveau, le *P. Conflict* 3, composé également à l'époque du conflit syro-judéo-égyptien, contient des moqueries à l'encontre de Ptolémée IX⁹⁷. Il ne serait donc pas étonnant que la garnison, au moins pour la majeure partie de ses membres, ait longtemps maintenu sa loyauté envers Ptolémée X. On peut également penser que la disparition de la documentation pathyrite et le démantèlement du temple de Crocodilopolis, qui témoignent du dépeuplement des deux localités, furent une conséquence de cette loyauté : soit les forces armées pathyrites et crocodilopolites finirent par s'opposer activement à Ptolémée IX (ceci ayant entraîné une division entre deux partis à Pathyris compte tenu du *P. Bour.* 12) et furent défaites par Hiérax durant la campagne évoquée par Platon, soit elles furent déplacées et réorganisées car le nouveau roi ne leur faisait pas suffisamment confiance⁹⁸. Chacune de ces hypothèses, la seconde paraissant néanmoins plus probable, concorde bien, également, avec l'intégration ultérieure du territoire correspondant à l'ancien nome pathyrite au sein du nome hermonthite. Si l'on se place à l'échelle de l'histoire locale, le retour de Ptolémée IX en Égypte solda donc, au profit des Hermonthites, le long conflit qui les opposait depuis le II^e siècle aux habitants de Pathyris

⁹⁶ Rappelons que le danger ne pouvait pas venir de Thèbes, qui n'était pas encore en état de rébellion à cette époque.

⁹⁷ Cette lecture a été faite lors du séminaire tenu à l'EPHE en 2019.

⁹⁸ En ce sens, Pestman 1965, p. 51 ; Devauchelle, Grenier 1982, p. 161–162 et p. 168. Pour ces derniers, les garnisons de Crocodilopolis et Pathyris furent transférées à Ermant et à Tôd ; dans le même sens, Vandorpe, Waebens 2009, p. 50.

et Crocodilopolis⁹⁹. Au cours de la guerre civile entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II, les Hermonthites avaient fait un mauvais choix en prenant le parti de la reine : la création du nome hermonthite et la réutilisation de blocs du temple de Crocodilopolis pour le lac sacré de Tôd laissent penser qu'ils furent mieux inspirés à l'automne 88.

2.3 Le cas de Thèbes

Le cas de Thèbes fut-il vraiment différent ? Une première manière de lire le passage de Pausanias est de considérer que les Thébains, au sens strict du terme, après avoir attendu durant un siècle l'opportunité de se révolter contre le règne des Ptolémées, profitèrent de la situation politique confuse pour passer à l'action à l'automne 88. Étant donné la pauvreté des sources, cette hypothèse ne peut certes pas être balayée *a priori*. Il existe néanmoins un risque certain à vouloir interpréter, sans autre forme de procès, tout indice d'insurrection comme une révolte dirigée contre le pouvoir ptolémaïque en général, et ce risque peut être illustré par l'expédition menée par le général Paos contre les Hermonthites pour le compte de Ptolémée VIII quarante ans plus tôt. Dans une lettre bien connue, datée du 15 janvier 130, Esthladas, le fils de Dryton, informe ainsi ses parents de l'offensive imminente : « Nous avons appris que Paos remontera le Nil au mois de Tybi, avec des forces suffisantes pour réprimer la populace à Hermonthis (τοὺς ἐν Ἐρμώνθει ὄχλους) et les traiter en insurgés (χρήσασθαι δ' αὐτοῖς {αὐτοῖς} ὡς ἀποστάταις) (P. Dryton 36, l. 8–10). Si nous ne possédions que ce témoignage, nous pourrions penser que les Hermonthites s'étaient rebellés contre le pouvoir ptolémaïque, mettant à profit la situation de guerre civile entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II. En réalité, ils reconnaissaient à cette époque l'autorité de Cléopâtre II, et l'offensive dirigée par Paos s'inscrivait directement dans ce contexte¹⁰⁰.

De même, l'idée d'une résurgence d'un « nationalisme » ou d'un « séparatisme » thébain n'est guère satisfaisante si l'on considère l'histoire de la ville de Thèbes après la Grande Révolte. Trois éléments en particulier nous semblent devoir être pris en considération :

- Premièrement, nous n'avons connaissance d'aucun soulèvement à Thèbes au cours du deuxième siècle, alors même que les épisodes de conflits dynastiques généraient un contexte *a priori* favorable pour une reprise de trou-

⁹⁹ Sur les étapes de ce conflit, voir Van't Dack *et al.* 1989, p. 42–43 ; Honigman, Veisse 2021, p. 325–326 ; Chauveau 2019, p. 8–10.

¹⁰⁰ Voir Honigman, Veisse 2021, p. 324–325. Le 29 octobre 130, le contrat P. Bad. II 2, conclu entre des membres de la garnison d'Hermonthis, était encore daté selon le règne de Cléopâtre II.

bles¹⁰¹. Au cours de la guerre civile entre Ptolémée VIII et Cléopâtre II, le contrôle de la ville fut âprement disputé entre partisans du roi et de la reine, mais le supposé « pharaon Harsisès » qui se serait imposé à cette occasion s'est révélé être un mythe historiographique¹⁰².

- D'autre part, la ville de Thèbes n'a pas été tenue à l'écart du phénomène général de renforcement de l'autorité ptolémaïque en Haute-Égypte dans les décennies qui suivirent la fin de la Grande Révolte : une administration, une banque, un grenier royal, une garnison y furent rétablis, un office notarial grec ouvert vers 174, une deuxième garnison implantée aux Memnoneia dans les années 160, des cavaliers-clérouques installés vers la même époque¹⁰³.
- Enfin, il est aussi nécessaire de prendre en compte l'évolution du profil sociologique de la population thébaine au cours du temps : les Thébains de 88 (quel que soit le sens qu'accorde au terme Pausanias) n'étaient certainement pas les mêmes que ceux de 206. La présence d'une élite grecque et/ou hellénisée au sein de la ville a ainsi été spectaculairement mise en lumière par la découverte, en 2007, de deux bains grecs à *tholos* sur le parvis même du temple d'Amon, tous deux pourvus de décors dignes de ceux d'Alexandrie et des palais de Macédoine¹⁰⁴. La cité de Thèbes n'est pas non plus restée à l'écart du phénomène de cumul de fonctions administratives et religieuses, qui s'accroît dans toute l'Égypte à partir de la fin du II^e siècle. Comme L. Coulon l'a montré, le fils de Platon lui-même, « Platon le jeune », cumulait au début des années 90 des fonctions d'administrateur royal (peut-être celles de stratège de plusieurs nomes) avec celles de « quatrième, troisième et deuxième prophète d'Amon » ; il était aussi chargé de recevoir et d'interpréter les oracles du dieu, ce qui lui donnait probablement la latitude d'orienter la politique locale¹⁰⁵. Nous ignorons si Amon dit à Platon ce qu'il fallait penser de la rivalité entre Ptolémée IX et Ptolémée X en 88, mais le fait que Platon ait poursuivi sa carrière sous l'aîné des deux frères¹⁰⁶ montre à tout le moins qu'il fit le bon choix à titre personnel.

101 Voir Honigman, Veisse 2021, p. 323.

102 Veisse 2011.

103 Clarysse 1995, p. 2–3 Winnicki 2001 ; Vandorpe 2011 et 2014, p. 110–113 ; Fischer-Bovet 2014, p. 97.

104 Voir Redon, Faucher 2015 ; Guimier-Sorbets 2015 ; Marangou, Naguib Reda 2016. Les données céramiques étudiées par A. Marangou et M. Naguib Reda permettent de remonter la construction des bains à la fin du III^e s.

105 Coulon 2001, p. 108–110. Également Birk 2023, p. 120–128.

106 Voir *supra*, n. 15.

3 Conclusion

Le 17 avril 29 av. n.è, le nouveau préfet romain d'Égypte, C. Cornelius Gallus, éleva à Philae une stèle trilingue (grec, latin, hiéroglyphes) afin de commémorer sa victoire sur des révoltes survenues en Haute-Égypte, ainsi que ses succès contemporains en Éthiopie¹⁰⁷. La version latine qualifie la Thébaïde de « commun effroi de tous les rois (*communi omnium regum formidine*) » (l. 7) ; quant au texte grec, il va jusqu'à affirmer que le préfet soumit en 29 « la Thébaïde entière, qui n'avait pas été soumise aux rois (σύμπασαν τῆ[ν] Θηβαΐδα μὴ ὑποταγεῖσαν τοῖς βασιλεῦσιν) » (l. 15–16). Quoique ces affirmations aient été très exagérées, il est clair que les révoltes survenues en Haute-Égypte sous les Ptolémées avaient suffisamment marqué les esprits pour être exploitées par la propagande romaine. Pour autant, ceci ne signifie pas qu'il faille les interpréter comme un tout procédant des mêmes causes. Tout bien considéré, il nous semble que les événements de 88 ne s'inscrivent pas dans la continuité de la Grande Révolte des années 206–186, mais que l'expédition mentionnée à la fois par Pausanias et par le stratège Platon fut au premier chef – étant bien entendu que différents types de causes sont imbriqués dans toute révolte – un acte de guerre contre les derniers partisans de Ptolémée X en Haute-Égypte. Sur le fond, cette expédition pourrait être mise en parallèle avec celle menée par le général Paos contre les partisans de Cléopâtre II à Hermonthis en 130 ; dans la forme, il est probable que l'affaire fut réglée par une campagne-éclair plutôt qu'au terme d'une guerre longue de plus de deux ans. Si ces hypothèses sont justes, le soulèvement thébain de 88, loin d'être un nouvel avatar de ce que C. Préaux, il y a quatre-vingts ans, appela « l'inlassable révolte égyptienne »¹⁰⁸, serait plutôt la preuve du succès de la politique menée par les Ptolémées dans la région depuis le II^e siècle, politique consistant en un renforcement et une normalisation de leur contrôle. Cette « ptolémaïsation » de la Haute-Égypte, selon l'expression de J. Manning¹⁰⁹, avait commencé avant la Grande Révolte : elle reprit après elle, et aboutit à la pleine intégration des habitants de la cité de Thèbes dans les jeux politiques de l'État ptolémaïque au début du I^{er} siècle.

¹⁰⁷ L'*IG Philae* II 128 donne les textes grec et latin du décret ; on trouvera une traduction française de la version hiéroglyphique par J. Yoyotte dans Yoyotte, Charvet 1997, p. 262–264, et une réédition commentée des trois versions chez Hoffmann *et al.* 2009. Voir également sur ce document Hauben 1976 ; Koenen et Thompson 1984 ; Veisse 2004, p. 74–76 et p. 241. Strabon mentionne en outre une révolte survenue dans le Delta (Héroônpolis / Pithom) et relie la révolte de Thébaïde au paiement du tribut : « Cornelius Gallus, le premier préfet établi en Égypte par César, attaqua Héroônpolis, la prit avec seulement une poignée (de soldats) et, en peu de temps, brisa une sédition survenue en Thébaïde pour le paiement du tribut » (XVII, 1, 53 ; trad. P. Charvet).

¹⁰⁸ Préaux 1936, p. 552.

¹⁰⁹ Manning 2003, p. 69 et p. 73.

Annexe : chronologie des luttes dynastiques sous Ptolémée IX et Ptolémée X

Les faits assurés sont indiqués en caractères droits, les faits hypothétiques en italique.

109–107	Ptolémée IX tente d'écarter Cléopâtre III du pouvoir	Porphyre / Eusèbe, éd. Schoene, p. 163–164 ; <i>JGCyr</i> 011100 ; Flavius Josèphe, <i>Antiquités juives</i> , XIII, 10, 2
septembre 107	Ptolémée IX est expulsé d'Alexandrie à l'instigation de Cléopâtre III	Porphyre / Eusèbe, éd. Schoene, p. 163–164 ; Pausanias, I, 9, 1–2 ; Justin, XXXIX, 4, 1–2 ; <i>P. Dion.</i> 18 = <i>Pap. Lugd. Bat.</i> XXII 18 ; Mørkholm 1975
103	Début du conflit syro-judéo-égyptien (Guerre des Sceptres)	Van't Dack <i>et al.</i> 1989
102–101	Invasion du territoire égyptien par Ptolémée IX ; Ptolémée IX reconnu en certains lieux de Moyenne-Égypte <i>avancée de Ptolémée IX jusqu'à Alexandrie et pillage du tombeau d'Alexandre ?</i>	Flavius Josèphe, <i>Antiquités juives</i> XIII, 351–352 ; Zaghoul 1991 (P. Mallawi inv. 602/7 = TM 47353) ; <i>P. Hawara</i> 19 a-b (TM 41474) ? <i>Strabon</i> XVII, 1, 8 ?
septembre 101	Mort de Cléopâtre III	<i>P. Adler Gr.</i> 12 ; Mørkholm 1975
96–95	Opérations militaires dans la région de Diospolis Mikra = <i>nouvelle tentative de restauration de Ptolémée IX ?</i>	Chauveau 2008, p. 28–33 (P. Phil. E 16743 = TM 102127) ; <i>P. Grenf.</i> II 36 ; <i>P. Lips.</i> I 104 ; Chauveau 2002 (P. Claude 2 = TM 44928) ; Chauveau 2008, p. 34–37 (P. BM EA 10498 = TM 622)
<i>printemps 88 ?</i>	Fuite de Ptolémée X ; ambassade des Alexandrins auprès de Ptolémée IX	Mørkholm 1975 ; <i>Edfou</i> VII, 9, 8 ; Porphyre / Eusèbe, éd. Schoene, p. 164–166 ; <i>Chronique Pascale</i> , éd. Migne, p. 449 ; <i>Ray</i> 2011 G1 ?
21 mai 88 (au plus tard)	Autorité de Ptolémée IX reconnue dans le Fayoum	<i>P. Cairo</i> II 30614 (TM 43282)
4 octobre 88 (au plus tard)	Autorité de Ptolémée IX reconnue à Pathyris	<i>P. Strasb. Dem.</i> , p. 32–33, n°8 (TM 119)

(suite)

avant le 1 ^{er} novembre 88	Mise sur pied d'une expédition dirigée contre « la Thébaïde » (Platon) / « les Thébains » (Pausanias)	<i>P. Bour.</i> 12 ; Pausanias I, 9, 3
88 / 87	Mort de Ptolémée X dans un combat naval	Porphyre / Eusèbe, éd. Schoene, p. 165–166 ; <i>Chronique Pascale</i> , éd. Migne, p. 449
été 87 ? (au plus tard ; plus probablement fin 88)	Fin de la révolte de Thébaïde	<i>SB XVIII 13675 et 13677 ?</i> ; <i>O. Theb. Gr.</i> 30 ?

Bibliographie

Agut, Moreno-García 2016

Agut, D., Moreno-García, J.-C., *L'Égypte des Pharaons. De Narmer à Dioclétien, 3150 av. J.-C. – 284 apr. J.-C.*, Paris, 2016.

Arlt 2011

Arlt, C., « Scribal Offices and Scribal Families in Ptolemaic Thebes » in P. F. Dorman, B. M. Bryan (éd.), *Perspectives on Ptolemaic Thebes : Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, Chicago, 2011, p. 17–34.

Armoni 2001

Armoni, C., « Kornlieferung an Soldaten: Bemerkungen zu BGU XVIII.1 2747 », *ZPE* 136, 2001, p. 174–176.

Bagnall 1972

Bagnall, R. S., « Stolos the Admiral », *Phoenix* 26, 1972, p. 358–368.

Bennett 2013

Bennett, C., *The Ptolemaic Dynasty*, base de données en ligne, <https://www.instonebrewer.com/TyndaleSites/Egypt/ptolemies/ptolemies.htm>, consulté le 30 août 2024.

Bergman 1968

Bergman, J., *Ich bin Isis : Studien zum memphitischen Hintergrund der griechischen Isisaretalogien*, *Historia Religionum* 3, Uppsala, 1968.

Bielman Sánchez, Lenzo 2015

Bielman Sánchez, A., Lenzo, G., *Inventer le pouvoir féminin. Cléopâtre I et Cléopâtre II, reines d'Égypte au IIe s. av. J.-C.*, *ECHO* 12, Berne, 2015.

Bingen 1986

Bingen, J., « Epigraphie grecque. Les proscynèmes de Louxor », *CdE* 61, 1986, p. 330–334.

Birk 2020

Birk, R., *Türöffner des Himmels : Prosopographische Studien zur thebanischen Hohepriesterschaft der Ptolemäerzeit*, *ÄA* 76, Wiesbaden, 2020.

Birk 2023

Birk, R., « D'un monde à l'autre. Prophètes thébains et fonctionnaires lagides dans la statuaire privée à la fin de l'époque ptolémaïque » in R. Roure (éd.), *Le multilinguisme dans la Méditerranée antique*, collection Diglossi@ 1, Pessac, 2023 [en ligne], p. 115–140, <https://una-editions.fr/prophetes-thebains-et-fonctionnaires-lagides>, consulté le 30 août 2024.

Brugsch 1886

Brugsch, H., « Der Apis-Kreis aus den Zeiten der Ptolemäer nach den hieroglyphischen und demotischen Weihinschriften des Serapeums von Memphis », *ZÄS* 24, 1886, p. 32–33.

Calderini 1973–1977

Calderini, A., *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, édité par S. Daris, Volume II, Milan, 1973–1977.

Calderini 1983–1986

Calderini, A., *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, édité par S. Daris, Volume IV, Milan, 1983–1986.

Cassor-Pfeiffer 2008

Cassor-Pfeiffer, S., « Zur Reflexion ptolemäischer Geschichte in den ägyptischen Tempeln aus der Zeit Ptolemaios' IX. Philometor II./Soter II. und Ptolemaios' X. Alexander I. (116–80 v. Chr.) – Teil 1 : Die Bau- und Dekorationstätigkeit », « Teil 2 : Kleopatra III und Berenike III im Spiegel der Tempelreliefs », *JEH* 1, 2008, p. 21–77 et p. 235–265.

Cauville, Devauchelle 1984

Cauville, S., Devauchelle, D., « Le temple d'Edfou. Étapes de la construction, nouvelles données historiques », *RdE* 35, 1984, p. 31–55.

Chaufray, Wegner 2016

Chaufray, M.-P., Wegner, W., « Two Early Ptolemaic Documents from Pathyris » in S. L. Lippert, M. Schentuleit, M. A. Stadler (éd.), *Sapientia Felicitas : Festschrift für Günter Vittmann zum 29. Februar 2016*, CENiM 14, Montpellier, 2016, p. 23–49.

Chauveau 1990

Chauveau, M., « Un été 145 », *BIFAO* 90, 1990, p. 135–168.

Chauveau 1997a

Chauveau, M., *L'Égypte au temps de Cléopâtre. 180–30 av. J.-C.*, Paris, 1997.

Chauveau 1997b

Chauveau, M., « Eres nouvelles et corégences en Égypte ptolémaïque » in B. Kramer, W. Luppe, H. Maehler, G. Poethke (éd.), *Akten des 21. internationalen Papyrologenkongresses*, AfP Beihefte 3, Stuttgart, Leipzig, 1997, vol. 1, p. 163–171.

Chauveau 1998

Chauveau, M., « Une nouvelle déesse Philadelphie » in W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion – The Last Thousand Years: Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, OLA 84–85, Louvain, 1998, p. 1263–1275.

Chauveau 2002

Chauveau, M., « Nouveaux documents des archives de Pétéharsemtheus fils de Panebchounis » in K. Ryholt (éd.), *Acts of the Seventh International Conference of Demotic Studies*, CNI Publications 27, Copenhague, 2002, p. 45–57.

Chauveau 2008

Chauveau, M., « La correspondance bilingue d'un illettré. Petesouchos fils de Panobchouni » in L. Pantalacci (éd.), *La lettre d'archive. Communication administrative et personnelle dans l'antiquité proche-orientale et égyptienne*, suppl. à *Topoi* 9, Le Caire, 2008, p. 27–42.

Chauveau 2019

Chauveau, M., « Démotique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* 150, 2019, p. 6–10, <https://doi.org/10.4000/ashp.2851>, consulté le 30 août 2024.

Clarysse 1984

Clarysse, W., « Theban Personal Names and the Cult of Bouchis » in H.-J. Thissen, K.-Th. Zauzich (éd.), *Grammata Demotika : Festschrift für Erich Lüddeckens zum 15. Juni 1983*, Würzburg, 1984, p. 25–39.

Clarysse 1995

Clarysse, W., « Greeks in Ptolemaic Thebes » in S. P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes : Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban area in the Graeco-roman Period*, P.L.Bat. 27, Leyde, 1995, p. 1–19.

Collart 1922

Collart, P., « La révolte de la Thébaïde en 88 avant J.-C. » in *Recueil d'Etudes égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion*, Paris, 1922, p. 273–282.

Coulon 2001

Coulon, L., « Quand Amon parle à Platon (La statue Caire JE 38033) », *RdE* 52, 2001, p. 85–112.

Cowey 2000

Cowey, J. M. S., « Remarks on Various Papyri III », *ZPE* 132, 2000, p. 241–247.

Cuénod 2021

Cuénod, A., *Être reine d'Égypte au IIe siècle avant J.-C. Cléopâtre III à travers les sources égyptiennes et grecques*, thèse de doctorat, EPHE – Paris, 2021.

Cuénod, Olivier 2020

Cuénod, A., Olivier, J., « D'un Ptolémée à l'autre. Ceindre le diadème à Alexandrie (163–80 av. J.-C.) » in T. Faucher (éd.), *Money Rules ! The Monetary Economy of Egypt, from Persians until the Beginning of Islam*, BdE 176, Le Caire, 2020, p. 203–229.

Devauchelle 2014

Devauchelle, D., « Compte rendu de J.D. Ray, Texts from the Baboon and Falcon Galleries: Demotic, Hieroglyphic and Greek Inscriptions from the Sacred Animal Necropolis, North Saqqara (EES-TE 15, Londres, 2011) », *BiOr* 71, 2014, col. 416–422.

Devauchelle, Grenier 1982

Devauchelle, D., Grenier, J.-C., « Remarques sur le nome Hermonthite à la lumière de quelques inscriptions de Tôd », *BIFAO* 82, 1982, p. 157–169.

Ehling 2008

Ehling, K., *Untersuchungen zur Geschichte der späten Seleukiden (164–63 v. Chr.) : Vom Tode des Antiochos IV. bis zur Einrichtung der Provinz Syria unter Pompeius*, HistEinz 196, Stuttgart, 2008.

Eller 2022

Eller, A., *Nomes et toparchies en Égypte gréco-romaine. Réalités administratives et géographie religieuse d'Eléphantine à Memphis*, BdE 179, Le Caire, 2022.

Farid 2005

Farid, A., « Zwei demotische Privatbriefe », *ZÄS* 132, 2005, p. 1–11.

Fischer-Bovet 2014

Fischer-Bovet, C., *Army and Society in Ptolemaic Egypt*, Armies of the Ancient World 1, Cambridge, 2014.

Graslin-Thomé, Veisse, 2021

Graslin-Thomé, L., Veisse, A.-E., « Les relations entre Séleucides et Lagides après la Sixième guerre de Syrie : une histoire sans intérêt ? » in C. Feyel, L. Graslin-Thomé (éd.), *Les derniers*

- Séleucides et leur territoire*, Études nancéennes d'histoire grecque 4, Nancy, Paris, 2021, p. 397–438.
- Green 1990
Green, P., *Alexander to Actium : The Hellenistic Age*, Londres, 1990.
- Guimier-Sorbets 2015
Guimier-Sorbets, A.-M., « Les décor architectural grec en Thébaïde. Pavements et peintures murales dans les bains de l'époque lagide » in G. Gorre, A. Marangou (éd.), *La présence grecque dans la vallée de Thèbes*, Rennes, 2015, p. 135–138.
- Habachy 2023
Habachy, M., « L'épithète de culte comme indice de datation. À quel moment les inscriptions hiéroglyphiques ont-elles qualifié Ptolémée IX de « dieu Sôter » ? », *JEH* 16, 2023, p. 219–249.
- Hauben 1976
Hauben, H., « On the Gallus Inscription at Philae », *ZPE* 22, 1976, p. 189–190.
- Heinen 2006
Heinen, H., « Hunger, Not und Macht : Bemerkungen zur herrschenden Gesellschaft im ptolemäischen Ägypten », *AncSoc* 36, 2006, p. 13–44.
- Hoffmann *et al.* 2009
Hoffmann, F., Minas-Nerpel, M., Pfeiffer, S., *Die dreisprachige Stele des C. Cornelius Gallus. Übersetzung und Kommentar*, AfP Beihefte 9, Berlin, 2009.
- Hölbl 2001
Hölbl, G., *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, New-York, 2001.
- Honigman, Veisse 2021
Honigman, S., Veisse, A.-E., « Regional Revolts in the Ptolemaic and Seleucid Empires » in C. Fischer-Bovet, S. von Reden (éd.), *Comparing the Ptolemaic and Seleucid Empires : Integration, Communication, and Resistance*, Cambridge, 2021, p. 301–328.
- Huss 2001
Huss, W., *Ägypten in hellenistischer Zeit : 332–30 v. Chr.*, Munich, 2001.
- Huss 2006
Huss, W., « Zur Invasion Ptolemaios' VIII. Soters II. in Ägypten (103 v.Chr.) », *ZPE* 157, 2006, p. 168.
- Hutmacher 1965
Hutmacher, R., *Das Ehrendekret für den Strategen Kallimachos*, Beitr. zur klass. Phil. 17, Meisenheim am Glan, 1965.
- Kaplony-Heckel 1964
Kaplony-Heckel, U., *Die demotischen Gebelen-Urkunden der Heidelberger Papyrus-Sammlung*, VHPS 4, Heidelberg, 1964.
- Kaplony-Heckel 1994
Kaplony-Heckel, U., « Demotische Verwaltungsakten aus Gebelein : der große Berliner Papyrus 13608 », *ZÄS* 121, 1994, p. 75–91.
- Kaplony-Heckel 2009
Kaplony-Heckel, U., *Land und Leute am Nil nach demotischen Handschriften, Papyri und Ostraka: Gesammelte Schriften*, ÄA 71, 2009, n° 35, p. 959–975.

Koenen, Thompson 1984

Koenen, L., Thompson, D. B., « Gallus as Triptolemos on the Tazza Farnese », *BASP* 21, 1984, p. 111–153.

Lanciers 1995

Lanciers, E., « Some Observations on the Events in Egypt in 145 B.C. », *Simbolos* 1, 1995, p. 33–39.

Lanciers 2020

Lanciers, E., « The Civil War between Ptolemy VIII and Cleopatra II (132–124) : Possible Causes and Key Events » in G. Gorre, S. Wackeniér (éds.), *Quand la fortune du royaume ne dépend pas de la vertu du prince. Un renforcement de la monarchie lagide de Ptolémée VI à Ptolémée X (169–88 av. J.-C.) ?*, StudHell 59, Louvain, 2020, p. 21–54.

Laudenbach 2023

Laudenbach, B., « Guerre de succession et félonie en Haute Egypte », *Les Humanités dans le texte* [en ligne], <https://odysseum.eduscol.education.fr/guerre-de-succession-et-flonie-en-haute-egypte>, consulté le 30 août 2024.

Laudenbach 2024

Laudenbach, B., « La fonction de Nechthyrus et l'identité de Platon. Le *P.Bour.* 10 en question », *ZPE* 229, 2024, p. 145–154.

Laudenbach à paraître

Laudenbach, B., « Encore sur les lettres de Platon. Le *P.Bour.* 11 revisité et deux addenda aux *P.Bour.* 10 et *SB III* 63003 ».

Lüddeckens et al. 1998

Lüddeckens, E., Wassermann, R., Erichsen, W., Nims, C. F., *Demotische Urkunden aus Hawara*, VOHD Supplementband 28, Stuttgart, 1998.

Manning 2003

Manning, J. G., « Edfu as a Central Place in Ptolemaic History » in K. Vandorpe, W. Clarysse (éd.), *Edfu : An Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period*, Bruxelles, 2003, p. 61–73.

Marangou, Naguib Reda 2016

Marangou, A., Naguib Reda, M., « Recherches sur les importations grecques dans la vallée thébaine à l'époque ptolémaïque » in R. David (éd.), *Céramiques ptolémaïques de la région thébaine*, *CCE* 10, 2016, p. 285–307.

McGing 1997

McGing, B. C., « Revolt Egyptian Style : Internal Opposition to Ptolemaic Rule », *AJP* 43/2, 1997, p. 273–314.

Mooren 1975

Mooren, L., *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt: Introduction and Prosopography*, Bruxelles, 1975.

Mooren, Van't Dack 1981

Mooren, L., Van't Dack, E., « Le stratège Platon et sa famille », *AntClass* 50, 1981, p. 535–544.

Mørkholm 1975

Mørkholm, O., « Ptolemaic Coins and Chronology : the Dated Silver Coinage of Alexandria », *ANSMN* 20, 1975, p. 7–24.

Olivier, Redon 2020

Olivier, J., Redon, B., « Reconsidérer la politique monétaire des Lagides à la lumière des sources numismatiques. Frappes et trésors monétaires aux III^e et II^e s. av. J.-C. (env. 294–116) » in T. Faucher (éd.), *Money Rules ! The Monetary Economy of Egypt, from Persians until the Beginning of Islam*, BdE 176, Le Caire, 2020, p. 105–139.

Pestman 1965

Pestman, P. W., « Les archives privées de Pathyris à l'époque ptolémaïque. La famille de Pétéharsemtheus, fils de Panebkhounis » in E. Boswinkel, P. W. Pestman, P. J. Sijpesteijn (éd.), *Studia Papyrologica Varia*, P.L.Bat. 14, Leyde, 1965, p. 47–105.

Pestman 1967

Pestman, P. W., *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques (332 av. J.-C. – 453 ap. J.-C.)*, P.L.Bat. 15, Leyde, 1967.

Préaux 1936

Préaux, C., « Esquisse d'une histoire des révolutions égyptiennes sous les Lagides », *CdE* 11, 1936, p. 522–552.

Quack 2022

Quack, J. F., « Eine Abrechnung aus dem Tempelarchiv von Gebeleien : pHeidelberg D 665 » in A. Almásy-Martin, M. Chauveau, K. Donker van Heel, K. Ryholt (éd.), *Ripple in Still Water when There Is no Pebble Tossed. Festschrift in Honour of Cary J. Martin*, GHP Egyptology 34, Londres, 2022, p. 203–217.

Ray 2011

Ray, J. D., *Texts from the Baboon and Falcon Galleries. Demotic, Hieroglyphic and Greek Inscriptions from the Sacred Animal Necropolis, North Saqqara*, EES-TE 15, Londres, 2011.

Redon, Faucher 2015

Redon, B., Faucher, T., « Les Grecs aux portes d'Amon. Les bains de Karnak et l'occupation ptolémaïque du parvis ouest du temple de Karnak » in G. Gorre, A. Marangou (éd.), *La présence grecque dans la vallée de Thèbes*, Rennes, 2015, p. 121–134.

Ritner 2011

Ritner, R. K., « Ptolemy IX Soter II at Thebes » in P. F. Dorman, B. M. Bryan (éd.), *Perspectives on Ptolemaic Thebes : Occasional Proceedings of the Theban Workshop*, SAOC 65, Chicago, 2011, p. 97–114.

Samuel 1965

Samuel, A. E., « Year 27 = 30 and 88 B.C. », *CdE* 40, 1965, p. 376–385.

Strack 1897

Strack, M. L., *Die Dynastie der Ptolemäer*, Berlin, 1897.

Thiers 2015

Thiers, C., « Membra disiecta ptolemaica (III) », *CahKarn* 15, 2015, p. 347–356.

Thomas 1975

Thomas, J. D., *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt – Part 1 : the Ptolemaic Epistrategos*, Opladen, 1975.

Thompson 2012

Thompson, D. J., *Memphis under the Ptolemies*, Princeton-Oxford, 2012 (2^e éd.).

Traunecker 1979

Traunecker, C., « Essai sur l'histoire de la XXIX^e dynastie », *BIFAO* 79, 1979, p. 395–436.

Traunecker 2013

Traunecker, C., « Thèbes, été 115 avant J.-C. Les travaux de Ptolémée IX Sôter II et son prétendu "Château de l'Or" à Karnak » in C. Thiers (éd.), *Documents de théologies thébaines tardives (D3T 2)*, CENiM 8, Montpellier, 2013, p. 177–226.

Uytterhoeven 2009

Uytterhoeven, I., *Hawara in the Graeco-Roman Period : Life and Death in a Fayum Village*, OLA 174, Louvain, 2009.

Vandorpe 1995

Vandorpe, K., « City of Many a Gate, Harbour for Many a Rebel » in S. P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes : Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban area in the Graeco-roman Period*, P.L.Bat. 27, Leyde, 1995, p. 203–239.

Vandorpe 2000

Vandorpe, K., « Paying Taxes to the Thesaurioi of the Pathyrites in a Century of Rebellion » in L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World : Proceedings of the International Colloquium (Bertinoro, 19–24 July 1997)*, StudHell 36, Louvain, 2000, p. 405–436.

Vandorpe 2008

Vandorpe, K., « Persian Soldiers and Persians of the Epigone : Social Mobility of Soldiers-Herdsmen in Upper Egypt », *AfP* 54, 2008, p. 87–108.

Vandorpe 2011

Vandorpe, K., « A Successful, but Fragile Biculturalism: The Hellenization Process in the Upper-Egyptian Town of Pathyris under Ptolemy VI and VIII » in A. Jördens, J. F. Quack (éd.), *Ägypten zwischen innerem Zwist und äußerem Druck: die Zeit Ptolemaios' VI. bis VIII. – Internationales Symposion Heidelberg 16.–19.9.2007*, Philippika 45, Heidelberg, 2011, p. 292–308.

Vandorpe 2014

Vandorpe, K., « The Ptolemaic Army in Upper Egypt (2nd–1st centuries B.C.) » in A.-E. Veisse, S. Wackenier (éd.), *L'armée en Égypte aux époques perse, ptolémaïque et romaine*, Genève, 2014, p. 105–135.

Vandorpe, Waebens 2009

Vandorpe, K., Waebens, S., *Reconstructing Pathyris' Archives : a Multicultural Community in Hellenistic Egypt*, CollHell 3, Bruxelles, 2009.

Van't Dack 1988

Van't Dack, E., *Ptolemaica Selecta. Etudes sur l'armée et l'administration lagides*, StudHell 29, Louvain, 1988, p. 329–385 (= « Recherches sur l'administration du nome dans la Thébaïde au temps des Lagides », *Aegyptus* 29, 1949, p. 3–44).

Van't Dack et al. 1989

Van't Dack, E., Clarysse, W., Cohen, G., Quaegebeur, J., Winnicki, J. K., *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict of 103–101 B.C. : a Multilingual Dossier Concerning a "War of Sceptres"*, CollHell 1, Bruxelles, 1989.

Veisse 2004

Veisse, A.-E., *Les « révoltes égyptiennes ». Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, StudHell 41, Louvain, 2004.

Veisse 2011

Veisse, A.-E., « L'«ennemi des dieux» Harsîèsis » in A. Jördens, J. F. Quack (éd.), *Ägypten zwischen innerem Zwist und äußerem Druck: die Zeit Ptolemaios' VI. bis VIII. – Internationales Symposion Heidelberg 16.–19.9.2007*, Philippika 45, Heidelberg, 2011, p. 92–102.

Veisse 2022a

Veisse, A.-E., « The "Great Theban Revolt", 206–186 BCE » in I.S. Moyer et P.J. Kosmin (éd.), *Cultures of Resistance in the Hellenistic East*, Oxford, 2022, p. 57–73.

Veisse 2022b

Veisse, A.-E., « Ptolémée Apion, roi de Cyrénaïque (v. 101–96 av. JC) » in F. Delrieux, L. Guichard (éd.), *Itinéraire du Nil au Rhône. En mémoire de François Kayser : Docere, Delectare, Movere*, Chambéry, 2022, p. 135–147.

Whitehorne 1995

Whitehorne, J. E. G., « Ptolemy X Alexander I as “Kokke’s Child” », *Aegyptus* 75, 1995, p. 55–60.

Wilcken 1924

Wilcken, U., « Papyrus-Urkunden », *AfP* 7, 1924, p. 288–314.

Winnicki 2001

Winnicki, J. K., « Zur Deutung des demotischen Papyrus Erbach » in K. Geus, K. Zimmermann (éd.), *Punica, Libyca, Ptolemaica : Festschrift für Werner Huß zum 65. Geburtstag, dargebracht von Schülern, Freunden und Kollegen*, OLA 104, Studia Phoenicia 16, Louvain, 2001, p. 311–321.

Yoyotte, Charvet 1997

Yoyotte, J., Charvet, P., *Strabon. Le voyage en Egypte*, Paris, 1997.

Zaghloul 1991

Zaghloul, E.-H., « An Agreement for Sale from the Reign of Ptolemy IX Sôter II in the Museum of Mallawi », *BIFAO* 91, 1991, p. 255–263.

Zauzich 1977

Zauzich, K.-Th., « Zwei übersehene Erwähnungen historischer Ereignisse der Ptolemäerzeit in demotischen Urkunden », *Enchoria* 7, 1977, p. 193.